

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SWISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

21^{ème} année PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE Fondée en 1738
1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES
21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.
Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

ÉLECTIONS EN ARGENTINE

En Argentine, la dictature du général Peron a coutume de laisser un peu de jeu à l'opposition qui est représentée essentiellement par le parti radical. Point trop assurément. Dès que l'action politique des opposants devient dangereuse pour le gouvernement ou risque de compromettre les mesures qu'il propose, on se hâte en haut lieu d'user à leur égard de coercition. Les arrestations sont monnaie courante. La presse, on le sait, n'a pas une liberté complète d'expression. Le 25 avril, il s'agissait d'élire un vice-président de la République en même temps que de renouveler la moitié des Chambres. Le candidat péroniste, l'amiral Teissiera, a été élu haut la main, cependant qu'au parlement les députés de l'opposition ne seront qu'une poignée: une quinzaine en tout.

On dira peut-être que dans les Etats de l'Amérique latine, où, pendant un siècle, les prononcements ont succédé aux prononcements, les traditions démocratiques ne peuvent être que fragiles et qu'il est déjà bien beau que le président Peron fasse une portion, si congrue soit-elle, à l'opposition. Tous les pays de l'Amérique du Sud n'en font pas autant, et même ceux qui passent pour moins dictatoriaux que l'Argentine. Avec quelque malice, on pourrait évoquer certains précédents européens et rappeler qu'après 1848 en Suisse même le régime parlementaire radical, à ses débuts, en vertu du mécanisme électoral, ne laissait pas grand-chose à ses adversaires!

Tout est relatif assurément et tout dépend pour une grande part des lieux et des circonstances en politique, on a tendance à l'oublier. Mais

la remarque serait pertinente si l'on avait l'impression que l'Argentine se dirige progressivement vers une forme de régime démocratique. L'on a quelques bonnes raisons de croire que c'est le contraire qui se produit et qu'on tolère l'opposition parce qu'on n'a pas encore trouvé le moyen de la juguler complètement, parce qu'aussi le général Peron n'est pas toujours très fixé sur la marche qu'il doit suivre.

Depuis la mort d'Evita Peron qui, elle, s'était faite l'apôtre d'un régime justicialiste et ouvrier, celui des « decamisados », caractérisé aussi par son hostilité à l'Amérique du Nord, les observateurs étrangers notent certainement chez le dictateur un certain flottement. Il cherche toujours à constituer, certes, un front de l'Amérique latine et l'on a fait état, ces derniers temps, d'assez curieux conciliabules entre les émissaires de Peron, de Vargas et d'Ibanez, les chefs d'Etat brésilien et chilien. Par ailleurs, on sait que l'Argentine essaye de commercer avec l'Union soviétique. Mais par ailleurs aussi, on remarque que l'attitude du gouvernement Peron à l'égard des Etats-Unis est moins intransigeante depuis quelque temps.

Les nécessités économiques — en dépit de ses ressources, l'Argentine n'est pas dans une situation très brillante — commandent et les facteurs politiques sont relégués au second plan. Cette évolution du régime est peut-être une raison aussi de l'échec aux élections du parti radical qui se faisait le porte-parole des milieux d'affaires, alors que le péronisme, au temps d'Evita, entendait exprimer surtout une volonté de « justice sociale ».

René BRAICHET.

Afin que la France soit présente à Genève

Un ultime sursis sera sans doute accordé aujourd'hui à M. Laniel lors du vote de confiance

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Si inconfortable que soit la position personnelle de M. Joseph Laniel dans le débat sur l'Indochine, s'est surtout contre la politique étrangère de M. Georges Bidault que s'est cristallisée la mauvaise humeur de l'Assemblée nationale. Pour cette raison d'ailleurs, et parce que sa présence au Palais-Bourbon ne pouvait que faire rebondir un débat au demeurant mal engagé, il est maintenant certain que M. Bidault restera à Genève aujourd'hui et qu'il se contentera de suivre les péripéties du scrutin de confiance par téléphone. A Genève d'ailleurs, il facilitera la tâche de son président du conseil, lequel, parfaitement informé du peu d'audience qu'il conserve sur sa majorité, compte davantage sur la pression d'éléments extérieurs au débat que sur la fidélité de ses troupes pour sortir à son avantage de l'épreuve qu'il a été contraint d'imposer à l'Assemblée.

C'est donc en définitive pour ne pas porter la responsabilité d'un délit dans l'ouverture des négociations indochinoises de Genève et pour éviter en même temps le reproche d'avoir empêché une amorce de discussion pour une trêve humanitaire à Dien-Bien-Phu, que de très nombreux députés envisagent d'accorder un ultime sursis au cabinet.

Il serait puéril malgré tout de penser que M. Laniel puisse l'emporter avec aisance. Tout au contraire, il apparaît que les votes seront sans doute minutieusement calculés et les bulletins favorables dosés de manière seulement à éviter la culbute. Il n'est pas question de plébisciter MM. Laniel et Bidault sur l'Indochine, mais uniquement de permettre à la France d'être présente à Genève.

M.-G.G.

(Lire la suite en 9^{ème} page)

Les habitants d'une vallée italienne isolés par la neige

TRENTE, 5 (A.F.P.) — Deux mille cinq cents personnes se trouvent actuellement isolées dans la vallée de Fassa, au nord de la localité de Campestrina, dans les Dolomites. La neige, qui atteint dans la région plus d'un mètre vingt d'épaisseur, a provoqué mercredi matin plusieurs avalanches sur la route nationale et a détruit le pont qui reliait le village à cette route.

Plusieurs équipes de secours, venues de Trente et d'autres localités voisines, tentent de débayer la route. Le travail est d'autant plus pénible que les mauvais temps continuent et que d'autres avalanches sont à prévoir. Deux gros chasse-neige sont immobilisés. Toutes les communications sont interrompues avec le Val de Fassa.

L'INGÉNU VOUS PARLE...

Imposteur

Au pied du mur on connaît le maçon. Ne manie pas la truelle qui veut. Rien que pour gâcher le plâtre, il faut les leçons d'un maître et un coup de main qui ne s'acquiert que par une longue pratique.

Peut-on quérir les gens sans s'être jamais assis dans l'amphithéâtre d'aucune faculté? C'est une autre question, une question d'actualité, à vrai dire, brûlante et dangereuse à traiter, car il existe un Ordre des médecins, fort jaloux de ses prérogatives.

Quant à plaider pour tirer éventuellement un coupable des griffes de la justice, cela n'est pas permis non plus si l'on ne peut justifier de titres qui vous donnent droit à l'appellation de « cher Maître ».

Mais comment distinguer un véritable avocat d'un faux, quand le Ciel a doué ce dernier d'assez de faconde pour en mettre plein les oreilles aux juges et s'il fait preuve de connaissances juridiques assez précises pour ne tomber dans aucun piège de procédure?

C'est ainsi qu'à Paris, un certain René Duperré, profitant de son homonymie avec un vrai maître du barreau, a pu, des mois durant, défendre ses clients en justice de paix et devant diverses Chambres correctionnelles. De son propre aveu, aucune justification de sa fonction ne lui avait jamais été demandée. Il lui suffisait, avant de se présenter à la barre, de s'affubler, dans les lavabos du palais, d'une robe, qu'il avait bien soin, pour relever son prestige, d'orner de décorations également usurpées.

Le faux avocat a été arrêté. Il sera condamné: le salut de la société l'exige évidemment. Mais son aventure, en pourvoyant les journalistes d'un fait divers amusant, a de quoi rendre perplexes le lecteur et le faire réfléchir.

Enfin, l'habit fait-il ou ne fait-il pas le moine? Comment admettre qu'une pareille imposture ait pu durer si longtemps si l'homme — un ancien clerc de notaire du reste — n'avait été doué d'un talent suffisant pour suppléer au défaut de ses diplômes? Les juges devant qui il plaidait, avec succès, paraît-il, n'étaient ni des enfants de chœur, ni des gobe-mouches, ni des badauds naïfs, que le premier bonimenteur venu peut duper au bonneteau.

Mais peut-être, après tout, vivons-nous dans une société trop parfaitement organisée, où, pour l'accès à certaines professions, on accorde trop d'importance aux examens subis et pas assez au talent personnel et à la valeur propre.

Au temps de la grandeur d'Athènes, Démosthène n'avait pas besoin d'être inscrit au barreau, ni de justifier d'un doctorat en sciences juridiques, quand il voulait déployer son éloquence pour la Couronne ou contre Philippe. Son nom et ses discours, précieusement conservés, sont parvenus jusqu'à nous. Souhaitons aux illustres bâtonniers d'aujourd'hui, dont les journaux publient parfois la photographie et le curriculum vitae, de briller d'un éclat pareil dans la mémoire des générations futures.

L'INGÉNU.

LIRE AUJOURD'HUI

EN SIXIÈME PAGE:
Economie et finance
Notre commerce extérieur pendant le premier trimestre par Philippe Voisier

LA FAMILLE ROYALE ANGLAISE ENFIN RÉUNIE



Après une séparation de cinq mois, les enfants royaux anglais ont retrouvé leurs parents à Tobrouk.

Le mystère du Temple de nouveau à l'ordre du jour

L'arrière-petit-fils de l'horloger Naundorff demande aux magistrats français de dire que Louis XVII s'était évadé en Hollande

PARIS, 5 (A.F.P.) — Les Bourbon-Naundorff et les Bourbon-Parme, protagonistes irréconciliables d'un drame aux cent actes divers qui dure depuis cent trois ans: l'affaire Louis XVII, se sont affrontés une fois de plus hier après-midi devant la justice française. La Cour d'appel de Paris doit en effet statuer sur un pourvoi formé par les descendants de Charles-Guillaume Naundorff, l'horloger de Delft (Hollande) qui prétendit sous la Restauration être le fils du roi de France Louis XVI — Louis XVII — porté sur les registres de l'état civil comme décédé à l'âge de dix ans à la prison du Temple, où il avait été enfermé lors de la révolution. Naundorff affirmait qu'on avait substitué un enfant malade au dauphin et que celui-ci s'était évadé.

La cour a entendu plaider les plus éminents juristes, les uns affirmant que Charles-Guillaume Naundorff était bien le fils de Louis XVI évadé de la prison du Temple, les autres procla-

mant que le dauphin n'a pu échapper au sort cruel qu'officiellement on lui attribue.

En 1851, la première chambre du Tribunal de la Seine rendit un jugement déboutant les descendants de Charles-Guillaume Naundorff, qui voulaient faire proclamer par la justice française que celui-ci, décédé à Delft en 1845, était bien né au palais de Versailles, le 27 mars 1785, de Louis de Bourbon, roi de France, et de Marie-Antoinette d'Autriche, son épouse. Naundorff avait été inscrit sur les registres de décès sous le nom de Charles-Louis de Bourbon, duc de Normandie.

Ce procès avait été intenté aux descendants de Louis XVI, notamment à sa fille, Marie-Thérèse-Charlotte de France, veuve du duc d'Angoulême. Les descendants du souverain guillotiné ne se présentèrent pas à la barre, mais gagnèrent cependant leur procès.

(Lire la suite en 9^{ème} page)

SUPPOSANT QUE NEUCHÂTEL AVAIT ÉTÉ BOMBARDÉ

Le bataillon de P.A. 5 était à l'action au centre de la ville cette nuit

L'exercice, interrompu à minuit, a repris ce matin

Le bataillon de P.A. (protection anti-aérienne) 5, qui a pour mission d'intervenir à Neuchâtel, fait actuellement son cours de répétition de quinze jours, qui se terminera samedi. La première semaine a été consacrée à l'instruction des soldats et cette semaine-ci est couronnée par des manœuvres adaptées à la tâche précise du bataillon.

C'est ainsi qu'hier soir, à 21 h. 30, le commandant du bataillon, le capitaine Auguste Richter, était informé par le commandant de la manœuvre, le lieutenant-colonel Kenig, de Bienne, que le centre de la ville venait de subir un bombardement. Le bataillon était dans ses positions de guerre, une armée ennemie ayant franchi la frontière du Rhin et s'avancant vers l'ouest de la Suisse. L'exercice était joué par deux compagnies; l'une d'elles, la compagnie I (capitaine Tinturier) était stationnée au Mail et l'autre, la com-

pagnie II (capitaine Berger) au Vau-seyon.

A 21 h. 30 donc, les compagnies furent alertées. Leur mission était de sauver les blessés dans les quartiers du centre, où les immeubles étaient en feu. Le dispositif d'attaque fut mis en place échelon après échelon. D'abord arrivèrent, remorqués par des tracteurs, les puissantes moto-pompes des sections lourdes. Celle de la compagnie I fut installée au port et celle de la compagnie II sur le quai Godet, près de la Banque cantonale. Puis ce fut l'arrivée des sections de lutte contre le feu qui déroulèrent leurs courses vers la place Numa-Droz et la rue du Bassin pour une compagnie, et vers la place du Marché, les rues du Coq-d'Inde et la rue Fleury, pour l'autre compagnie.

Nouvel échelon: les pionniers chargés de débayer les débris — sup-

posés — pour permettre au dernier échelon: les sauveteurs, de parvenir aux blessés. Il y en avait par exemple dans le Temple du bas et dans une maison de la rue des Poteaux, d'où s'échappaient des cris « Au secours ».

Les soldats — en effectif de cours de répétition, par conséquent restreint — travaillèrent avec ardeur sous les yeux des civils curieux. Il n'est pas inutile de rappeler que la P.A., qui a succédé à la D.A.P. mais qui diffère d'elle par son caractère militaire intégral, est chargée essentiellement d'une mission de sauvetage. Elle ne combat le feu que dans les locaux où se trouvent des blessés ou des civils indemnes mais emprisonnés dans des abris et des caves. La lutte générale contre le feu est laissée aux sapeurs-pompiers, qui opéreront après la P.A.

D. B.

(LIRE LA SUITE EN NEUVIÈME PAGE)

Les préparatifs s'étant poursuivis activement mercredi

La conférence sur l'Indochine s'ouvrira cette semaine encore à Genève

Elle grouperait neuf délégations: France, États-Unis, Grande-Bretagne, U.R.S.S., Chine populaire, les trois États associés et le Viet-minh

Les entretiens sur les préparatifs de la conférence d'Indochine se sont poursuivis activement durant toute la journée de mercredi, à tel point que l'on prévoit l'ouverture officielle de la conférence pour vendredi ou samedi, alors que mardi on ne pensait pas que la discussion pût commencer avant la semaine prochaine.

Pour le moment, cette conférence sera celle de neuf, à savoir la France, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Union soviétique, la Chine populaire, les trois États associés: Viet-nam, Cambodge et Laos, et enfin la République démocratique du Viet-nam (Viet-minh). Il n'est pas exclu que le cadre de la conférence s'agrandisse une fois les débats ouverts, par l'adjonction d'autres États (Inde, Siam, Birmanie, Indonésie, Philippines, etc.) mais ce n'est qu'une éventualité, et pour le moment on en reste à l'organisation d'une conférence à neuf.

Entretien Chauvel-Gromyko

M. Jean Chauvel, ambassadeur de France à Berne et membre de la délégation française, s'est rendu hier après-midi à 16 heures auprès de M. Gromyko avec qui il a eu un entretien d'une heure sur diverses questions concernant les préparatifs de la conférence. On est sûr de part et d'autre de voir celle-ci commencer le plus tôt possible. Mais aucune date n'a encore été fixée. La seule chose qui retarde l'ouverture de cette conférence est l'attente des délégations des trois États associés. La question de la présidence a également été évoquée, et l'on paraît avoir écarté définitivement toute solution visant à confier ce poste à une personnalité n'appartenant pas à un des États participants. Pour ménager le prestige de chacun des deux camps, il est fort probable qu'une rotation sera établie, chacun des camps assumant, à tour de rôle, la présidence. On s'oriente vers une votation Eden-Molotov.

M. Chauvel a rendu compte de son entretien aux délégations britannique et américaine. Il a également conféré avec M. Georges Bidault.

Pour une trêve à Dien-Bien-Phu

La question de la trêve de Dien-Bien-Phu est toujours en suspens, mais la délégation française ne néglige aucun effort pour essayer d'arriver le plus vite possible à un résultat qui puisse permettre de soulager les souffrances des blessés, c'est-à-dire d'évacuer ceux-ci du camp retranché.

Les délégués des États associés arrivent

Trois délégués du Viet-nam arriveront jeudi matin à 7 h. 50 par le train de Paris. Il s'agit du chef de la délégation,

M. Nguyen Trung Vinh, vice-président du conseil et du ministre de la démocratisation, M. Nguyen Dac Khe. Par le même train arrivera le prince Khammao, représentant du royaume de Laos à Paris et membre de la délégation laotienne, M. Nong Kimmy, représentant du Cambodge à Washington, sera à Genève dans le courant de la journée.

Enfin, M. Marc Jaquet, secrétaire d'Etat français chargé des relations avec les États associés, reviendra sur les rives du Léman par avion dans la fin de l'après-midi de jeudi. Vendredi ce sera au tour de M. Sossang, ancien président de l'Assemblée nationale du Cambodge et membre de la délégation cambodgienne, de fouler le sol genevois.

(Lire la suite en dernières dépêches)

M. Eisenhower exprime sa confiance à M. Dulles

La diplomatie américaine n'a pas subi de défaite à Genève, dit-il en substance au cours de la conférence de presse

WASHINGTON, 5 (A.F.P.) — Pendant deux heures mercredi matin, le secrétaire d'Etat Foster Dulles, retour de Genève, s'est entretenu des premiers résultats de la conférence asiatique avec le président Eisenhower.

M. John Foster Dulles a déclaré à l'issue de cet entretien que le président ferait une déclaration sur la conférence de

Genève, plus tard dans la matinée, au cours de sa conférence de presse.

Pleine confiance

WASHINGTON, 5 (A.F.P.) — Au cours de sa conférence de presse, le président Eisenhower a exprimé sa confiance à l'Etat John Foster Dulles sa pleine confiance.

En réponse à des questions, M. Eisenhower a déclaré que le chef de la diplomatie américaine était un grand secrétaire d'Etat, et le président a ajouté que M. Dulles jouissait de son appui le plus absolu.

M. Eisenhower a souligné que, jusqu'à présent, il avait toujours été d'accord avec la politique que lui proposait M. Dulles. Il a précisé que c'était à M. Dulles seul qu'appartenait la décision de rentrer de Genève à Washington.

Pas de défaite américaine

Interrogé ensuite sur les commentaires de presse décrivant la conférence de Genève comme une défaite grave de la diplomatie américaine, le président des États-Unis a rejeté cette interprétation. On ne peut dire, a-t-il déclaré, qu'une bataille est perdue lorsqu'elle se poursuit encore.

M. Eisenhower a ajouté que la politique étrangère américaine était au service des intérêts des États-Unis. Si un allié n'est pas d'accord, si un adversaire réussit à faire prévaloir une de ses vues, cela n'empêche pas les dirigeants américains de continuer à faire des efforts dans la voie qu'ils se sont tracés. Cette tâche ne peut être arrêtée, a-t-il encore déclaré. Eisenhower, et l'admission d'une défaite est quelque chose d'impensable.

(Lire la suite en 9^{ème} page)



Le chef de la délégation du Viet-minh, M. Pham van Dong (au milieu) a été accueilli à Genève par MM. Gromyko (à gauche) et Chou-En-Lai (à droite).

AVIS OFFICIELS



Permis de construction
Demande de M. Jean-Baptiste Rezzonico de construire une maison d'habitation à la rue Matile, sur l'article 7365 du cadastre.



Permis de construction
Demande de M. Pierre Pizzera de construire trois maisons d'habitation, doubles, et des garages à la rue de Beauregard, sur les articles 8042, 8043 et 8044 du cadastre.

IMMEUBLES

A vendre une maison familiale aux Geneveys-sur-Coffrane, comprenant quatre chambres, cuisine, salle de bains, hall, garage et dépendances de sous-sol, installation sanitaire et ménage ainsi que le chauffage central.

Baux à loyer
S'adresser au bureau du journal

STÉNODACTYLO SECRÉTAIRE

Nous cherchons une de langue maternelle française, sachant l'allemand et si possible aussi l'anglais. (On travaille cinq jours par semaine.)

Banque privée cherche un jeune employé et une sténodactylo

Faire offres avec curriculum vitae sous chiffres J. O. 36 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Italienne

cherche une place dans un hôtel ou restaurant ou comme aide de ménage pour la fin mai. Adresser offres écrites à U. B. 50 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE DAME

cherche du travail pendant la durée du Comp-toir. Adresser offres écrites à S. E. 18 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle de bureau

cherche travail pour la demi-journée. — Offres à case postale 206.

DAME

cherche à faire des heures régulières le jeudi après-midi et le mardi après-midi au centre de la ville. Téléphoneur au 5 69 08, après 18 heures.

Mécanicien

ayant son permis cherche une place de représentant dans la vente des machines agricoles ou autres. Adresser offres écrites à T. A. 40 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

une place où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Adresser offres écrites à O. S. 48 au bureau de la Feuille d'avis.

Sommelière

libre encore quelques jours par semaine cherche des remplacements. Adresser offres écrites à R. E. 42 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS-TROUVÉS

Perdu un sac de dame en plastique noir, contenant des lunettes, clés, une plume réservoir. — Tél. 5 59 17. Bonne récompense.

Prof. médicales auxiliaires

Mlle Rose SIMMEN masseuse-pédicure SAINT-HONORÉ 12 Téléphone (à partir de midi) 5 26 25 En cas de non-réponse, appeler le domicile 7 51 42

Prof. médicales

Dr Grétillet ABSENT du 5 au 16 mai

DEM. A ACHETER

Je cherche à acheter une auto d'occasion en bon état, jusqu'à 7 CV, payable 100 fr. par mois. — Adresser offres écrites avec prix à S. E. 49 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une cuisinière à gaz

d'occasion. — Adresser offres écrites avec prix à U. E. 39 au bureau de la Feuille d'avis.

MEUBLES ANCIENS

On demande à acheter un salon Louis XV. Tél. 5 63 35.

On cherche bon COMMERCE

soit papeterie, tabacs, mercerie (ou analogue), pouvant être tenu par une dame, avec logement attenant. — Paiement comptant. Adresser offres écrites à N. M. 938 au bureau de la Feuille d'avis.

REMERCIEMENTS

Profondément émus par les marques d'affection et de sympathie qui nous ont été témoignées pendant ces jours douloureux, nous disons à toutes les personnes qui nous ont entourés notre reconnaissance et notre profonde gratitude.

Monsieur et Madame Adrien BERNER. Monsieur Léon BERNER et ses enfants. Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds, mai 1954.

Madame Charles MULLER, ses enfants et les familles alliées, profondément émus par les nombreux messages de sympathie et d'affection reçus en ces jours de cruelle séparation, prient leurs amis et connaissances d'accepter le témoignage de leur vive reconnaissance.

Neuchâtel, le 5 mai 1954.

IMMEUBLES

de construction moderne comprenant : FABRIQUE très bien éclairée, chauffage au mazout, monte-charge, garage, bureau, 180 m², dépôt 150 m². Combles : 150 m². Accès facile.

AVEC GRAND APPARTEMENT : cinq pièces, tout confort.

ET VILLA FAMILIALE : trois ou quatre pièces, tout confort, chauffage au mazout, verger bien entretenu.

Situation : ouest de Neuchâtel, gare et poste à proximité. Pour tous renseignements, écrire sous chiffres P 3636 N à Publicitas, Neuchâtel.



B. de CHAMBRIER Place Purry 1, Neuchâtel Tél. 5 17 26

A vendre, à COLOMBIER, un

immeuble locatif en S.A.

six logements, de trois et quatre pièces, confort, chauffage central général. Atelier d'horlogerie loué. Placement sûr.

A vendre, à Gorgier, maison familiale quatre pièces, bains, buanderie, local pour atelier, garage. Construction ancienne, rénovée. Prix avantageux.

A vendre à Bevaix, maison de deux logements de deux ou trois pièces, bains, chauffage central. Prix modéré.

A vendre, à Peseux, dans belle situation, une maison familiale de sept pièces, deux salles de bains, chauffage central. Grand local pour un atelier ou un autre usage. Jardin, place pour garage. Vue imprenable.

Terrains à bâtir Neuchâtel-ouest, 600 et 800 m². Colombier, parcelles de 600 m², pour villas, avec accès, eau, électricité.

VALANGIN

A vendre un petit immeuble comprenant quatre chambres, cuisine et dépendances, chauffage central, buanderie, balcon. Adresser offres écrites à S. A. 897 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Jolie chambre ensoleillée, près du centre. Date à convenir. J.-J. Lallemand 5, 2me.

Chambre à louer à demoiselle. — Seyon 28, 2me étage à gauche.

A louer, pour tout de suite, au centre à monsieur sérieux, une grande chambre avec confort. Demander l'adresse du No 56 au bureau de la Feuille d'avis.

JOLIE CHAMBRE à louer. S'adresser : faubourg de l'Hôpital 17, 4me étage, ascenseur.

Belle grande chambre au centre, confort, Saint-Honoré 10, 4me étage.

A BOUDEVILLIERS Une jolie chambre meublée, indépendante, eau courante, à louer. Tél. 7 12 16.

A louer une jolie chambre avec pension pour étudiante ou employée. Tél. 5 49 83, tram No 7.

PENSIONS

Jolie chambre, vue et soleil, bonne pension. Vieux-Châtel 29, 2me étage.

Dame zuricoise cherche une

pension au pair

ou bien elle payerait une pension réduite et serait dans un magasin, restaurant ou ménage, mais demande de la conversation française et du temps libre pour suivre des cours de français. De préférence à Neuchâtel ou aux environs. — Adresser offres écrites à I. O. 53 au bureau de la Feuille d'avis.

ENFANT

en pension. Bons soins garantis. Adresser offres écrites à A. E. 45 au bureau de la Feuille d'avis.

Jolie chambre indépendante avec pension. Kummer, Pierre-à-Mazel 1.

DEM. A LOUER

Dame d'un certain âge, de toute moralité, solvable et très propre, demande pour tout de suite ou date à convenir un

appartement

avec ou sans confort, de deux ou trois pièces. Adresser offres écrites à J. O. 52 au bureau de la Feuille d'avis.

chambre

en ville, à partir du 19 mai. — Offres sous chiffres N. 4641 à Publicitas, Aarau.

On demande à louer pour l'automne, un

logement

avec dépendances, jardin, potager, région entre Bôle et Neuchâtel. Adresser offres écrites à E. C. 51 au bureau de la Feuille d'avis.

Employé T. N. cherche un

appartement

de deux ou trois pièces à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à F. O. 54 au bureau de la Feuille d'avis.

Etude de MMes Maurice et Blaise CLERC, notaires

4, rue du Musée, Neuchâtel Tél. (038) 5 14 68

A LOUER

près d'Areuse avec accès direct au lac

Meublé ou non, un GRAND APPARTEMENT

de huit chambres, véranda, tout confort. Chauffage au mazout. Garage.

Pour tous renseignements, s'adresser à la dite étude.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons une PERSONNE habitée à la distribution d'un catalogue dans tous les ménages. Ville et canton. Case postale 38, Charmilles, GENEVE.

UN ALÉSEUR

sur grosse machine WETZEL trouverait une place immédiate à la fabrique de moteurs ZURCHER & Co S.A., Saint-Aubin.

Mme Louise Gauchat

CHEF DE CUISINE

se ferait un plaisir de préparer chez vous tous vos repas de famille extra — banquets Spécialités françaises Prix modérés

Faubourg du Lac 5 Tél. 5 78 86

Nous engageons :

FRAISEUR

ALESEUR

sur machine à pointer S.I.P.

des AJUSTEURS-MONTEURS

des PERCEURS

Haesler-Giauque & Cie, fabrique de machines, le Locle.

SECRETAIRE

qualifiée et de confiance, capable de travailler de manière indépendante et d'effectuer de bonnes traductions d'allemand en français. Entrée immédiate ou date à convenir.

A LOUER

Grande maison de Suisse centrale cherche pour son service de vente une jeune

SECRETAIRE

présentée par ses parents, pour des travaux de brochage. Place stable. — Ecrire à case postale 11.614, Neuchâtel.

On cherche pour tout de suite une JEUNE FILLE pour tous les travaux du ménage. Vie de famille. Bons gages. Faire offres à l'hôtel de la Gare et du Jura, les Hauts-Geneveys — Tél. (038) 7 12 41.

On cherche pour le 15 mai ou date à convenir, une

JEUNE FILLE

sérieuse et gentille pour le ménage et pour aider au magasin. Bons gages et congés réguliers assurés. Offres à Mme Bill, boulangerie - pâtisserie, Zofigue.

BERNE

On cherche une gentille jeune fille de 16 ans, dans un petit ménage, occasion d'apprendre l'allemand, vie de famille. — A. Schönbein, Phono Studio, Schwanengasse 9.

jeune ouvrière relieur

au courant des travaux particuliers et industriels. Place stable. Entrée immédiate ou date à convenir. Ecrire avec références à case postale 261, Neuchâtel.

On demande une FEMME

pour aider à laver la vaisselle Demander l'adresse du No 21 au bureau de la Feuille d'avis.

Restaurant de la ville demande un

garçon d'office

Demander l'adresse du No 20 au bureau de la Feuille d'avis.

Sommelière

est demandée dans un bon café-restaurant de Neuchâtel. Bonne présentation. Débutante exclue. Tél. 5 14 72.

Maison de Neuchâtel cherche une

EMPLOYÉE

Demandé : français, allemand pour la correspondance ; sténographie dans les deux langues ; dactylographie.

Offert : place stable, bien rétribuée.

Offres avec curriculum vitae, prétentions de salaire sous chiffres P 3665 N à Publicitas, Neuchâtel.

On demande un jeune homme appliqué et sincère comme

GARÇON de courses

Bons soins, bons gages, vie de famille. Offres à W. Peter, boucherie, Langendorf (Soleure), tél. (065) 2 14 68.

LUGANO

ON CHERCHE pour tout de suite une

FILLE de cuisine

Institut MONTEBELLO, Castagnola-Lugano. Tél. (091) 2 26 14.

Atelier de reliure cherche une

jeune ouvrière

présentée par ses parents, pour des travaux de brochage. Place stable. — Ecrire à case postale 11.614, Neuchâtel.

On cherche pour tout de suite une

JEUNE FILLE

pour tous les travaux du ménage. Vie de famille. Bons gages. Faire offres à l'hôtel de la Gare et du Jura, les Hauts-Geneveys — Tél. (038) 7 12 41.

On cherche pour le 15 mai ou date à convenir, une

JEUNE FILLE

sérieuse et gentille pour le ménage et pour aider au magasin. Bons gages et congés réguliers assurés. Offres à Mme Bill, boulangerie - pâtisserie, Zofigue.

BERNE

On cherche une gentille jeune fille de 16 ans, dans un petit ménage, occasion d'apprendre l'allemand, vie de famille. — A. Schönbein, Phono Studio, Schwanengasse 9.

jeune ouvrière relieur

au courant des travaux particuliers et industriels. Place stable. Entrée immédiate ou date à convenir. Ecrire avec références à case postale 261, Neuchâtel.

On demande une FEMME

pour aider à laver la vaisselle Demander l'adresse du No 21 au bureau de la Feuille d'avis.

Restaurant de la ville demande un

garçon d'office

Demander l'adresse du No 20 au bureau de la Feuille d'avis.

Sommelière

est demandée dans un bon café-restaurant de Neuchâtel. Bonne présentation. Débutante exclue. Tél. 5 14 72.

On demande une

jeune fille pour l'office

Nourrie, logée, Fr. 130.— par mois. Congé tous les samedis et dimanches. Entrée tout de suite ou date à convenir.

Faire offres à la cantine de la fabrique de cigarettes «Brunette», Serrières.

Voumard, Machines C° S.A.

cherchent pour entrée immédiate un

DESSINATEUR QUALIFIÉ

pour son département de machines-outils

Faire offres : Jardinière 158, la Chaux-de-Fonds

On cherche un

un mécanicien sur autos

capable de travailler seul ; un

un jeune homme

pour le service de l'atelier et l'entretien des voitures. Pas en dessous de 18 ans ;

un concierge de garage

R. Waser, Garage du Seyon, Ecuse.

Je cherche une

jeune sommelière

Entrée tout de suite. S'adresser au restaurant-charcuterie, Villiers, à Z. U. 966 au bureau de la Feuille d'avis.

employée de maison

sérieuse et propre. Entrée tout de suite ou date à convenir. Bons gages et congés réguliers. — Adresser offres écrites à Z. U. 966 au bureau de la Feuille d'avis.

chauffeur-mécanicien

Adresser offres à M. Casazza, Sordet 2, la Coudeur (Neuchâtel).

Jeune BOUCHER chef de cuisine

capable, cherche une place pour tout de suite ou pour date à convenir, dans une cantine, grande entreprise ou éventuellement boucherie. — Adresser offres écrites à T. U. 35 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche bon COMMERCE

soit papeterie, tabacs, mercerie (ou analogue), pouvant être tenu par une dame, avec logement attenant. — Paiement comptant. Adresser offres écrites à N. M. 938 au bureau de la Feuille d'avis.

REMERCIEMENTS

Profondément émus par les marques d'affection et de sympathie qui nous ont été témoignées pendant ces jours douloureux, nous disons à toutes les personnes qui nous ont entourés notre reconnaissance et notre profonde gratitude.

Monsieur et Madame Adrien BERNER. Monsieur Léon BERNER et ses enfants. Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds, mai 1954.

Madame Charles MULLER, ses enfants et les familles alliées, profondément émus par les nombreux messages de sympathie et d'affection reçus en ces jours de cruelle séparation, prient leurs amis et connaissances d'accepter le témoignage de leur vive reconnaissance.

Neuchâtel, le 5 mai 1954.

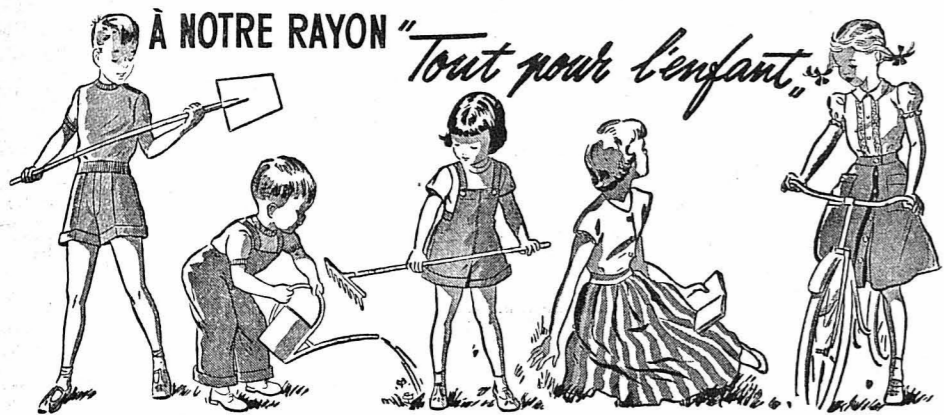
Notre «action» de la semaine

NOUVEAU ! Yoghourt au pur jus d'ORANGE le verre de 200 g. (+ dépôt) -30



MESDAMES, Nous préparons chaque jour, à votre intention, un MENU économique Demandez-le dans nos magasins.

COUVERTURES de voyage, pour l'auto et le camping la pièce 16.50
COMBINAISONS, nylon filet, pour dames, façon soutien-gorge, la pièce 12.50
SACS de training, fond cuir la pièce 6.75



À NOTRE RAYON "Tout pour l'enfant,"
La « PETITE MODE » prend le train pour un voyage au « PAYS DES MERVEILLES » !

Tout ce que désirent

Françoise, Monique ou Pierre-André se trouve exposé au 1er étage de nos magasins

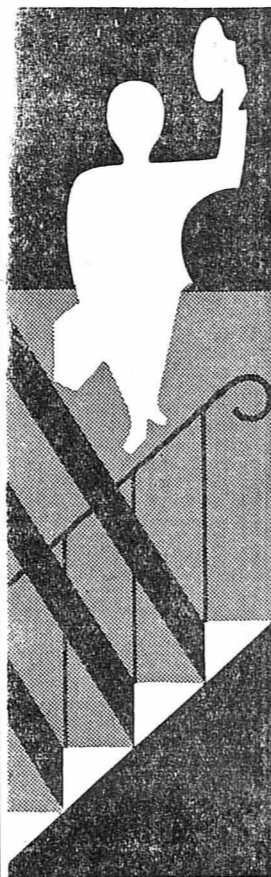
Notre assortiment est varié, nos prix sont avantageux

Voyez nos vitrines 6 et 7 et le train-exposition

BIEN SERVI

GRANDS MAGASINS

au Sans Rival
NEUCHÂTEL



Ce que vous apportez le conseiller



vous seule le savez, qu'il s'agisse de brosses Just ou de produits pour les soins du visage et du corps. Et vous pouvez les essayer tranquillement, sans sortir de chez vous.

B 1

Dépôt JUST
COLOMBIER
Tél. 6 35 05
(rue de la Côte)

Notre clientèle augmentant de jour en jour, nous engagerions encore des conseillers Just actifs et d'une conscience absolue.

SUPERBES ENFOURRAGES DE DUVETS

135/170 Fr. 18.40

KUFFER & SCOTT

Belle maculature au bureau du journal

Tous les jours
GABRIS
et agneaux de lait

qualité extra, entiers et au détail

LEHNHERR

Frères Tél. 5 30 92
On porte à domicile et nous expédions au dehors

A vendre un
vélocoteur

98 cm, anglais, une cuisinière à gaz, pour cause de double emploi. M. Jeanmonod, Chez-le-Bart.

A vendre un
radio Philips

modèle 1950, quatre longueurs d'ondes, cell magique, prix avantageux. Tél. 5 63 38.

A vendre un
vélo d'homme
Cassardes 16, 1er étage à gauche.

Offre très avantageuse



nouvelle
JUPE
d'été
en vichy
19.90

belle
BLOUSE
en batiste
brodée
18.90

La belle confection

AUX **Armourins**
NEUCHÂTEL

DES MILLIERS DE FRANCS DE PRIX

AVEC

LE GRAND JEU

DU VERMOUTH

MANZIOLI Jubilé

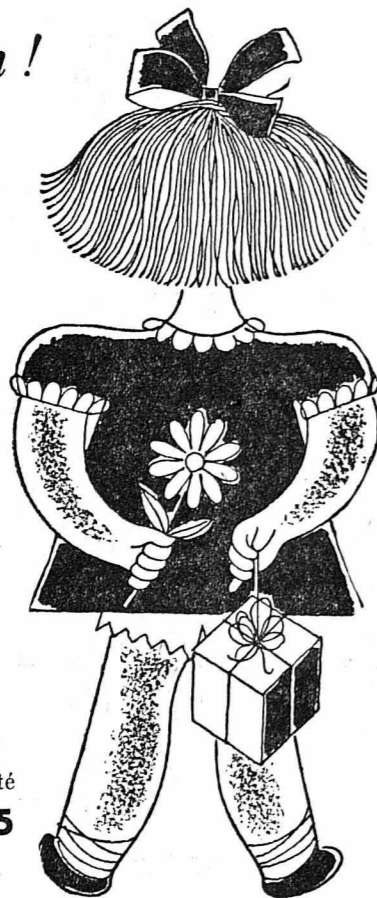
RENSEIGNEMENTS DANS LES MAGASINS D'ALIMENTATION, CAFÉS, RESTAURANTS

Dimanche ! Fêtez vos mamans

Quelques suggestions pour vos cadeaux.

Chère maman !

Quelle main veux-tu ?



Mouchoir linon, jolie impression à fleurs, roulotté main

-95

Serre-tête uni, 50 x 50 environ, coloris mode

150



Collier de perles irrégulières, belle qualité

195 125



Carré pure soie, dessins nouveaux

495



BAS NYLON DUPONT 51/15 avec ou sans couture noire

1er choix 395

Chers enfants ! Pour chaque achat effectué à nos rayons, nous vous offrons un petit flacon original d'eau de cologne « TRÈS SPORT »

NAPPERON pur fil ajouré, larg. 90 x 90 cm., jaune, vert, bleu, rose et blanc

490

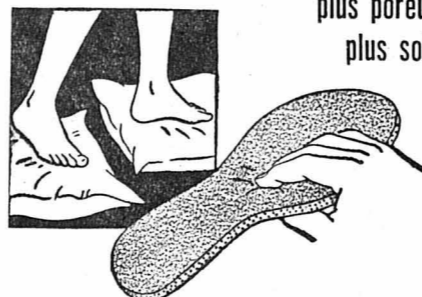
AU LOUVRE
La nouveauté SA
NEUCHÂTEL

NAPPE HOLLANDAISE pur coton à carreaux vifs, grd. 100x100 cm.

590

3 fois plus souples

plus poreuses, plus solides



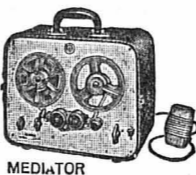
Un confort inconnu à ce jour pour vos pieds, un véritable coussin d'air dans vos chaussures, voilà ce que les semelles « Lit de mousse » Scholl vous offrent. Vos pieds reposent du matin au soir sur des millions de bulles d'air. Tendres, douces et fraîches, les semelles « Lit de mousse » Scholl sont la meilleure protection contre les callosités et les brûlures de pieds. Une démarche fatiguée se transforme en marche aisée. Aucune autre semelle ne peut leur être comparée.

« Lit de mousse » Scholl, blanc, pour enfants Fr. 1.50, pour adultes Fr. 2.70
« Cloro-Vent » Scholl, Lit de mousse vert à la chlorophylle Fr. 3.30

Nouveau ! Demi-semelle « Lit de mousse » pour chaussures ouvertes Fr. 1.50

En vente dans les drogueries, pharmacies, magasins de chaussures et d'articles sanitaires et dans les Instituts Scholl. Goûtez, vous aussi, le plaisir de marcher comme sur du gazon ! Exigez l'emballage original Scholl jaune et bleu.

Scholl
SEMELLES « LIT DE MOUSSE »



Radio Ludex

Spécialiste des
ENREGISTREURS à haute fidélité
Démonstrations et renseignements

Toutes les marques en stock de Fr. 788.— à Fr. 1950.—

Sablons 48 NEUCHÂTEL Tél. 5 34 64

VOITURES
D'OCCASION!!!



Un aperçu de notre stock d'occasions

Des prix imbattables
Des véhicules en parfait état
Des conditions de paiement très avantageuses

VW 49	Opel Olympia 51
VW Deluxe 50	Ford Taunus 52
VW Deluxe 52	Ford Taunus 53
VW Deluxe 53	Ford Consul 53
Renault 4 CV. 49	Ford Zéphyr 51
Morris Minor 4 p. 52	Ford Zéphyr 53
Morris Minor 2 p. 52	Ford V 8 49
Skoda 2 p. 51	Ford 6 cyl. 53
M.G. 4 p. 50	Chevrolet 49
Studebaker 14 CV. 48	Nash Rambler 52

Camions, camionnettes, fourgons etc., etc.

Quelques véhicules de Fr. 300.— à Fr. 1500.—

Garage des Trois Rois

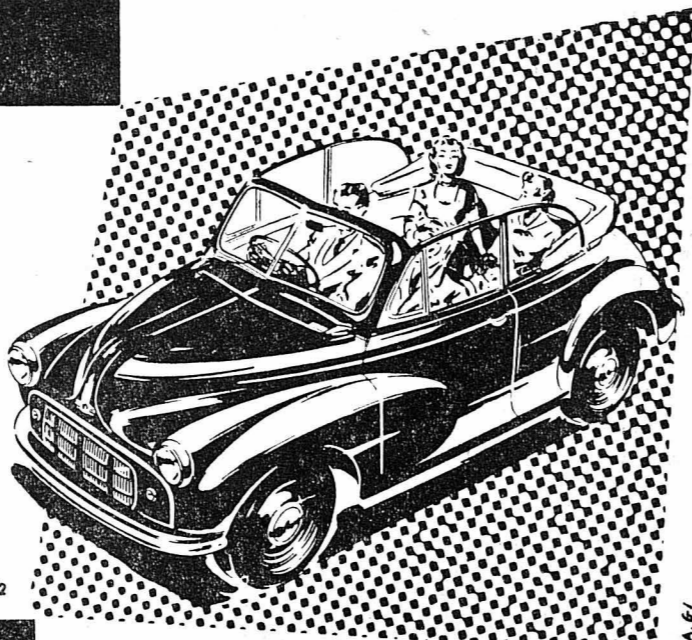
LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE
Tél. 2 35 05 Tél. 3 24 31
ADMINISTRATEURS : J.-P. ET M. NUSSBAUMER

MORRIS Minor

Elle n'est petite que dans son prix

Avantageuse à l'achat, la Morris Minor, 2 ou 4 portes ou décapotable, offre 4 places confortables, un moteur, soupapes en tête, souple et nerveux, jamais en défaut, aussi à l'aise dans les montées que dans le trafic encombré des villes. Sa consommation minimale permet un usage intensif sans que cela déséquilibre un budget. D'une robustesse à toute épreuve, elle ignore les immobilisations dans les ateliers de réparation. Elle reste jeune et, comme au premier jour, elle est un constant sujet de satisfaction pour son propriétaire, de longues années après sa première randonnée.

Allez la voir : elle vous plaira !
Essayez-la : elle vous enthousiasmera !

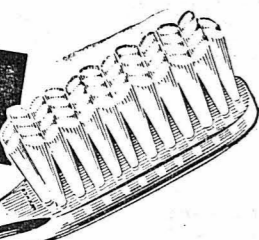


Prix : dès Fr. 6560.— ou, avec nouveau plan d'amortissement : 1^{er} versement de Fr. 1460.—, solde jusqu'à 24 mois.

GARAGE DE LA ROTONDE

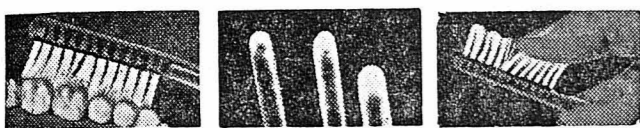
H. KÉNGAM - FAUBOURG DU LAC 39
NEUCHÂTEL

SEULE



GIBBS SOUPLE ASSURE L'AVENIR DE VOS DENTS

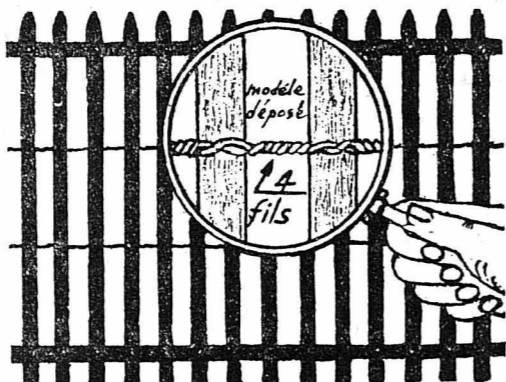
... avec ses POILS LONGS ... avec ses POILS ARRONDIS ... avec ses POILS SOUPLES



qui visitent les moindres interstices dentaires qui polissent l'émail sans le rayer qui massent vos gencives et les fortifient

AVEC **GIBBS Souple**

LA SANTÉ DE VOS DENTS EST parfaitement PROTÉGÉE



Clôtures ECHENARD

Maurice BERTHOUD

Colombier
Tél. 6 30 24
6 33 84

« VW »

en tous genres, ventes à tempérament et garantie. Auto-Châtellard, Pe-seux.

A vendre des **POUSSINS « LEGHORN »** race lourde

Oeufs à couvrir **PARC AVICOLE « LES CHARMETTES »** R. Montandon
Tél. (038) 8 23 90

A vendre une moto « N.S.U. » modèle 1952 (roulé 6000 km.), à l'état de neuf. S'adresser à Jean Fahrny, chauffeur, Meudon, les Verrières.

ESBEY

le shampoing de qualité pour les cuirs chevelus les plus délicats

ESBEY BLANC

spécial pour cheveux blancs Dans toutes les bonnes maisons

N. H. SCHMIDT & Co NEUCHÂTEL



Les spécialistes de la belle lunetterie

DE LA GAÏTÉ AUX REPAS ?



LE **MAS FAIRRIÉ**
VOUS LA DONNERA

Ce bon vin rouge de tous les jours est en vente chez votre épicier à Fr. 1.80 net le litre ou Fr. 1.90 moins l'escompte

VOYEZ EN VITRINE :

Meubles de jardin
Meubles de véranda
Meubles en châtaignier
Article-réclame

Confection et pose de stores

Maison **G. Lavanchy**
Orangerie 4

A vendre du **bois de feu** sec, chez Albert Gelsler, Enges, tél. 7 72 02.

A vendre, de particulier, une « **Renault** » **Juva 4** modèle 1948, en très bon état, chauffage, 1500 fr. — Tél. (037) 8 51 09.



La machine à laver de ménage

MYLOS

montée sur roulettes, simplifie la tâche des ménagères et des mamans.

Nouveau batteur tangentiel • Cuisson du linge par chauffage électrique
• Thermomètre • Pompe automatique • Essoreuse rentrante.

Modèles dès **Fr. 590.—**

Représentant : **GASTON JOLY**
Case postale 137
Neuchâtel 2

BON pour une démonstration MYLOS à domicile. Sans engagement ni frais pour vous.

A découper et envoyer avec votre adresse exacte (sous enveloppe ou collé sur carte postale) à la
Maison **Grossenbacher**
Société Commerciale par Actions, St-Gall 8
Bureau de vente à **Lausanne**, Ile St-Pierre, tél. (021) 22 37 32

MISE AU POINT

Afin de clarifier la situation, nous nous voyons dans l'obligation de faire les déclarations suivantes :

L'appareil réfrigérateur ELECTROLUX sans moteur fut le premier de son genre dans le monde.

Il fut inventé en 1922 par deux ingénieurs suédois et breveté trois ans plus tard en Suisse.

Environ 20 ans plus tard, soit après l'expiration de la validité du brevet, un peu partout des entreprises s'ingénierent à copier cette invention.

Cependant l'appareil réfrigérant ELECTROLUX fut et demeure en son genre le premier. C'est pourquoi il bénéficie d'une avance qui ne saurait être comblée. C'est aussi grâce à cette longue expérience que nous avons le privilège exclusif de donner sur nos appareils réfrigérants ELECTROLUX :

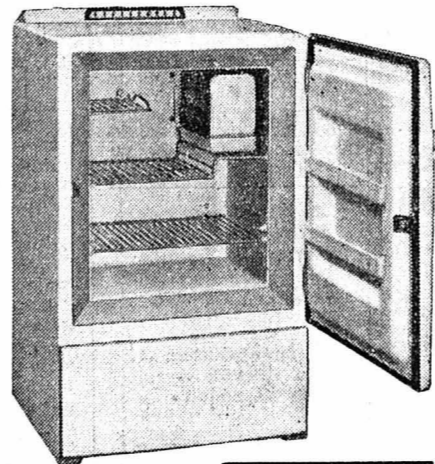
10 ANS DE GARANTIE

De la petite armoire de 45 litres, simple mais élégante, à la grande et luxueuse de 200 litres, munie d'une chambre glaciale particulièrement spacieuse, toutes sont équipées de l'appareil réfrigérant ELECTROLUX approprié.

Grâce à diverses inventions nouvelles, à une production plus grande et plus rationnelle, les réfrigérateurs ELECTROLUX sont meilleur marché aujourd'hui qu'avant la guerre, bien que leur exécution soit devenue plus élégante (tout acier, intérieur sans joint, émail porcelaine blanc).

Qui choisit ELECTROLUX fait preuve de sagesse !

ELECTROLUX S.A. ZURICH, Badenerstrasse 587 Tél. (051) 52 22 00



ELECTROLUX

LE FRIGO DE LA SAISON 1954

Garantie **DE 10 ANS** sur l'élément réfrigérant

Depuis **Fr. 23.—** par mois

chez le spécialiste du frigo ménager

Vuillomenet & Co S.A.
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL
TÉL. 6 17 12 GRAND'RUE 4

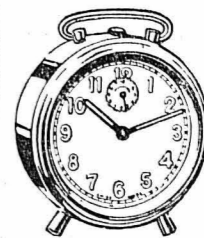
CAMPEURS
La saison va s'ouvrir

Avez-vous vérifié votre matériel ? S'il est usagé, remplacez-le, s'il n'est pas assorti, complétez-le au **STOCK U.S.A.**

Vous y trouverez un grand choix à des prix avantageux

B. SCHUPBACH, NEUCHÂTEL
Les Saars 50 Tél. 5 57 50

CARTES DE VISITE au bureau du journal



RÉVEILS

depuis Fr. 8.50 avec bulletin de garantie au 1^{er} étage chez **F. Jacot-Rosset** clinique des montres Saint-Honoré 1 Neuchâtel

Nos taies bourdon à volant

60/60 **5.70**

KUFFER & SCOTT

SAMEDI 6x24.000
A BEX

LOTÉRIE ROMANDE

Restaurant Strauss
SALLE A MANGER AU 1^{er} ETAGE
TEL. 5.10.83 M.H. JOST NEUCHÂTEL

**LE CENTRE DES AFFAIRES
SA CUISINE SOIGNÉE
SES VINS DE CHOIX**

AUTO-ÉCOLE
Enseignement théorique et pratique
ANDRÉ WESSNER LISERONS 9
Tél. 5 46 89

Tendres, délicats, accompagnés d'une onctueuse sauce crème aux morilles, les délicieux petits filets mignons vous attendent aux

Salles
Le centre gastronomique au cœur de la vieille ville

Cours d'allemand à Winterthur
La ville de Winterthur organise pendant les vacances, soit du 12 juillet au 21 août 1954, des cours d'allemand pour étudiants et étudiantes des écoles moyennes et supérieures de langue étrangère. Ecologie Fr. 264.— à Fr. 498.— (y compris pension complète pour trois à six semaines). Inscription Fr. 6.—
Pour prospectus et information, s'adresser à M. E. Wegmann, Palmstrasse 16, Winterthur. Inscription jusqu'au 1er juillet 1954.

**ANALYSES APPROFONDIES
DU CARACTÈRE
LEÇONS DE GRAPHOLOGIE**
Suzanne Delachaux
Graphologue conseil
Poudrières 43 NEUCHÂTEL Tél. 5 19 57

Faulensee
Le séjour tranquille
excellent climat pour l'avant et l'arrière-saison. Plage, sports nautiques. Point de départ pour courses de montagne et excursions. Office de tourisme Faulensee. — Tél. (033) 7 59 30.

CONFIEZ
à une entreprise spécialisée le nettoyage de vos

**DUVETS
TRAVERSINS
OREILLERS**

Epuraison des plumes et duvets
Lavage des fourres
Installation moderne, hygiénique,
SEULE DANS LE CANTON

AUCYGNE & Buser fils
Faubourg du Lac 1 - Tél. 5 26 46
NEUCHÂTEL
Service à domicile

Auto Ecole
Enseignement théorique et pratique
ANDRÉ MAIRE Champ-Bougin 38
Tél 5 67 70

LA HOLLANDE
Le pays des fleurs au bord de la mer !
Nos prochains départs, en autocars pullman modernes

LA BELGIQUE - LA HOLLANDE, six jours du 17 au 22 mai, du 31 mai au 5 juin, etc.
Prix forfaitaire Fr. 285.—
LA HOLLANDE - LE ZUYDERZEE, 8 jours du 9 au 16 mai et du 13 au 20 juin.
Prix forfaitaire Fr. 355.—

Demandez sans frais pour vous, les programmes spéciaux, ainsi que la brochure annuelle richement illustrée qui, avec ses 250 voyages, satisfera les désirs de voyage de chacun.

ERNEST MARTI S.A.
KALLNACH (Berne)
tél. (032) 8 24 05

Donnez votre linge à laver au

SALON-LAVOIR
Le Muguet
NEUCHÂTEL

Prébarreau 1 5 42 08
... et dépensez le reste

JOURNÉE DES MÈRES
Restaurant de la Gare C.F.F.
Robert Duscher - Saint-Blaise

se recommande pour ses spécialités :
Filets de perches - Brochet au four, etc.

Prière de retenir sa table
Tél. (038) 7 52 70

**VACANCES
EN ITALIE**

VISERBA di RIMINI (Adria) PICCOLO HOTEL
Position centrale, confort moderne, vue sur la mer. Cuisine renommée. Avril-mai : 1000 liras ; juin : 1100 liras ; juillet : 1400 liras, tout compris. — Pour informations et inscriptions, tél. (038) 5 76 35.

ABANO TERME
ÉTABLISSEMENT-HÔTEL
TERME VENEZIA
recommandé par les bons amis !

MIRAMARE di RIMINI
PENSION MARGHERITA. Mai, juin, septembre : 7 fr. par jour, tout compris. Juillet, août : 10 fr. Pour renseignements et photographie : tél. 7 55 95, Saint-Blaise, après 18 heures.

A VENDRE

Premières communions
Grand choix en Volles - Couronnes - Bonnets - Brassards - Cravates - Neuds - Pochettes - Chapelets - Crucifix - Dizaines - Chainettes - Médailles - Croix en argent ou double Images saintes - Missels et Paroissiens - Livres et Albums religieux - Tableaux - Bénédictins - Statues, etc., etc.

M^{lle} JACOB 3, rue de l'Oratoire, rez-de-chaussée Quartier des Bercles

BAISSE 5 %

Articles de premier choix

S.E.N.J. net	Fr.	Fr.
Encaustique solide, 1/2 kg.	2.10	2.—
Encaustique liquide, 770 g.	3.30	3.15
Serpillière nid d'abeilles	—85	—81
Ghiffon à vaisselle	—55	—52

35/40 cm., la pièce

ZIMMERMANN S.A.

A VENDRE

une perceuse électrique, 10 mètres de cordon, une meule avec bassin, des outils de menuisier, une scie passe-partout, des scies ordinaires, des outils de jardin.

Adressez offres écrites à T. A. 41 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une machine à écrire « Orga Privée », un divan-lit métallique et différents petits meubles. — S'adresser à la Cure de Valengin, tél. 6 91 45.

De particulier, à vendre, pour cause de départ,

« Fiat » 1100/42
motoeur entièrement revêtu, chauffage, radio. Offres sous chiffres P. 10547 N. à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds.

A vendre, pour une cause imprévue, deux fauteuils club et un divan, à l'état de neuf. — S'adresser à Ed. Jacques, Fontaine-André 56.

A vendre un pousse-pousse gris clair, à l'état de neuf, suspension indépendante, avec sac de couchage. Tél. 5 63 38.

CEINTURES
enveloppantes gaines, ventrières, pour grosses, descentes d'estomac, contre obésité, etc. BAS PRIX. Envoi à choix. Indiquer taille et genre désiré. — R. MICHEL, Mercerie 3, Lausanne.

TAPIS
très joli bouclé, à l'état de neuf, prix très avantageux. — BENOIT, tél. 5 34 69.

A vendre un pousse-pousse en bon état. S'adresser : Fontaine-André 36, 2me étage.

A VENDRE
pour cause de déménagement :

1 lit en fer-blanc, sommier métallique, trois-coules, matelas, 90 fr. ;
1 fauteuil Voltaire, 70 fr. ;
1 table de cuisine, en bois dur, 25 fr. ;
1 sellette, 5 fr. ;
1 chaise, 5 fr. ;
1 grande glace, 5 fr. ;
1 coin et panneaux, 4 fr. la pièce ;
1 grande selle, 5 fr. ;
1 seau à charbon, 5 fr. ;
2 paires de grands rideaux entièrement doublés, 20 fr. la paire ;
1 paire de grands rideaux en tulle blanc avec vitrages, 8 fr. ;
1 paire de grands rideaux en filet blanc avec vitrages, 8 fr. ;
1 paire de grands rideaux, vitrages, couvre-lit et dessous, 25 fr. ;
1 tapis en filet main, 15 fr. ;
1 tapis en moquette, 5 fr. ;
1 costume tailleur en tissu anglais, taille 42, 35 fr. Le tout en parfait état. — Téléphoner le soir à partir de 7 heures au 6 74 06.

A vendre, pour non-emploi, un

VELO
pour homme, en bon état. — S'adresser à R. Gentil, Cormondrèche, tél. 8 14 77.

A vendre par suite de départ, une armoire à trois portes de chambre à coucher, deux boîtes à linge, à l'état de neuf. Tél. 6 32 24.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

ÉCONOMIE ET FINANCE

Notre commerce extérieur pendant le premier trimestre de 1954

Ceux qui voudraient tirer des conclusions définitives sur l'évolution actuelle de notre commerce extérieur en se fondant sur les résultats du premier trimestre de l'année ne convaincraient personne. Les chiffres restent dans des limites trop proches de celles des trimestres précédents pour que l'on puisse en tirer autre chose que la constatation somme toute réjouissante que nos affaires avec l'étranger continuent d'être bonnes et que les variations enregistrées, quand elles ne sont pas purement saisonnières, marquent simplement cette tendance au « plafonnement » que l'on constate déjà depuis le courant de l'année dernière.

Avec 199,000 wagons de 10 tonnes d'une valeur de 1 milliard 298 millions, les importations restent à peu près au même niveau que pendant le dernier trimestre de 1953, mais elles sont sensiblement plus élevées que pendant la période correspondante de 1953. Cette augmentation porte principalement sur la benzine, les huiles de chauffage, les matières premières métalliques et les automobiles — mais par contre les importations de motocyclettes sont en baisse, ce qui ne chagrinerait personne.

Les exportations accusent une légère diminution par rapport au premier trimestre de 1953 et s'élevaient à 15,543 wagons pour 1 milliard 213 millions laissant ainsi un solde passif de 84,1 millions en regard d'un solde actif exceptionnel de 59,2 millions au 31 mars 1953. Cette diminution affecte les trois grandes classes de marchandises, denrées alimentaires, matières premières et produits fabriqués. Cette dernière catégorie, la plus importante, puisqu'elle représente le 60 % environ de nos ventes à l'étranger, n'accuse qu'une diminution globale de 6 millions environ, avec des variations peu importantes en plus et en moins selon les branches d'activité, parmi lesquelles nous relèverons la diminution de 14 millions pour les montres.

Considéré par pays, notre commerce extérieur marque une augmentation de nos échanges avec les pays limitrophes, à l'exception d'une baisse de nos exportations en Italie. A elle seule l'Allemagne fournit le 20,2 % de nos importations et absorbe le 13,4 % de nos exportations, la France le 11,9 % et le 8,5 %, l'Italie le 10,3 % et le 9,2 %. De leur côté les Etats-Unis, parmi les pays d'outre-mer, participent pour 12 % aux importations comme aux exportations de ce trimestre.

Arrivé ainsi à un certain équilibre, notre commerce extérieur ne pèse guère sur la balance générale des paiements et nos réserves d'or et de devises n'ont pas sensiblement varié malgré l'émission d'emprunts étrangers, Union sud africaine et Banque

internationale, et nos comptes avec l'Union européenne de paiements ont encore laissé un solde actif de 62 millions.

D'autres placements de capitaux à l'étranger ont été faits ces derniers temps. Pechiney a absorbé 25 millions et les grandes banques vont avancer 250 millions à la S.N.C.F. pour l'électrification de ses principales lignes frontalières.

Dans ces conditions il est permis de se demander si la pléthore de capitaux va se maintenir encore pendant longtemps, ou si, au contraire, on ne va pas assister à un renversement de la situation et par conséquent, à une hausse du taux de l'intérêt. Celle-ci serait évidemment la bienvenue pour les rentiers et les petits épargnants, ainsi que pour les compagnies d'assurances et les caisses de retraites qui ont toujours plus de peine à placer leurs capitaux à des conditions simplement normales. Les fonds fédéraux rapportent du

2 1/2 % et il ne faut pas oublier que les emprunts étrangers à 4 % présentent des risques et ne peuvent constituer qu'une faible partie d'un portefeuille judicieusement composé.

Les débiteurs, les corporations de droit public en particulier, se trouvent fort bien de cet état de choses et ne demandent qu'à le voir durer. On peut cependant penser que là aussi la limite a été atteinte et que l'équilibre va tendre à s'établir un peu plus haut. Mais cette évolution sera lente, aussi est-il prématuré de parler d'un renversement de la tendance qui prédomine depuis des années : abondance de capitaux, circulation monétaire en augmentation continue, abondance aussi de biens de consommation, tous ces éléments donnant à notre économie nationale un caractère de fluidité exceptionnel qui ne se modifiera que lentement, facilitant ainsi les adaptations nécessaires.

Philippe VOISIER.

Après avoir approuvé le rapport de gestion et les comptes pour 1953

Le conseil d'administration des C.F.F. a accordé de gros crédits pour l'achat de wagons et de locomotives

BERNE, 5. — Le conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux s'est réuni à Chissao, le 3 mai, sous la présidence de M. P. Gysler, conseiller national, pour examiner le rapport de gestion et les comptes de 1953. Les transports de voyageurs, qui étaient en constante augmentation depuis 1951, ont de nouveau diminué. Le nombre des personnes transportées l'année dernière est tombé à 203,5 millions, se réduisant de 2,89 millions (1,4 %) par rapport à 1952. Mais le relèvement des tarifs du premier avril 1952 n'ayant été déployé pour la première fois ses pleins effets qu'en 1953, les recettes se sont accrues de 4,4 millions de francs (1,5 %) en dépit de la baisse de trafic. Elles ont atteint 304,2 millions de francs.

Le trafic des marchandises, qui avait tendance à reculer depuis le début de 1952, s'est développé régulièrement de juin 1953 à la fin de l'année. Les Chemins de fer fédéraux ont transporté l'an passé 19,41 millions de tonnes, d'où une augmentation de 47,000 tonnes (0,2 %) par rapport au tonnage de l'exercice précédent. L'accroissement des recettes, qui se sont élevées à 382,9 millions de francs, a été de 12 millions (3,2 %).

Le produit total de l'exploitation n'a encore jamais été aussi fort. En augmentation de 17 millions de francs (2,3 %), il s'est élevé à 748,5 millions de francs. La charge d'exploitation a suivi la même tendance. Plus grande de 19 millions (3,7 %), elle a représenté 538,7 millions de francs. L'excédent d'exploitation a, malgré les recettes plus élevées, baissé de 2 millions de francs ou 0,9 % et se trouve ramené à 209,8 millions.

Le compte de profits et pertes présente un bénéfice net de 6,8 millions de francs (8,1 millions en 1952). De ce montant, 8 millions sont versés à la réserve légale, de sorte qu'il reste un solde actif d'environ 851,500 fr., que le conseil propose de reporter à compte nouveau.

Le conseil d'administration a approuvé le rapport de gestion et les comptes de 1953, qu'il soumet au conseil fédéral et aux Chambres.

Importants crédits pour l'achat de véhicules

Le conseil d'administration a encore accordé d'importants crédits pour l'achat de véhicules, les commandes de 1954 et de 1955 ayant été groupées pour obtenir de meilleures conditions de livraison. Les quatre fabrications suisses de wagons de Neuhäuser, Schlieren, Pratteln et Altenrhein, reçoivent commande de 130 voitures de troisième classe à entrée centrale, de 36 voitures de deuxième et troisième classes et de 5 wagons de commandes avec compartiments à bagages, le tout de construction légère en acier. Quant aux quatre fabrications de locomotives de Winterthur, Baden, Oerlikon et Genève, elles sont chargées de construire 12 locomotives électriques du type AE 6-6 pour la ligne du Saint-Gothard. Une autre commande porte sur 22 tracteurs Diesel pour le service des manœuvres. La livraison de tous ces véhicules s'étendra sur plusieurs années.

Après la séance, le conseil d'administration a visité la gare de Chissao, qui doit être agrandie de toute largeur.

La conférence de Genève sur le commerce est-ouest vient de prendre fin

D'importants obstacles ont été surmontés

GENÈVE, 5. — Les gouvernements de 25 pays étaient représentés par 153 experts aux consultations qui viennent d'avoir lieu à Genève sur le commerce est-ouest. La première semaine a été consacrée à des discussions multilatérales, qui furent, au cours de la seconde semaine, suivies de 133 entretiens bilatéraux qui se sont déroulés entre pays de l'est et de l'ouest de l'Europe.

Des recommandations destinées à obtenir de nouveaux résultats concrets dans le cadre de la Commission économique pour l'Europe ont été envisagées. En résumé, la série de consultations qui vient de prendre fin a permis aux gouvernements de surmonter d'importants obstacles à l'augmentation de leur commerce. Le secrétaire exécutif de la C.E.E., M. Myrdal, estime qu'une nouvelle série de consultations devrait se tenir à une date appropriée afin de promouvoir le développement entre ces deux parties de l'Europe en 1955-1956.

Un million de francs pour un programme d'essai de la télévision en Suisse romande

D'importants obstacles ont été surmontés

BERNE, 4. — Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a approuvé un projet d'arrêté concernant le financement d'un programme d'essai de télévision en Suisse romande, en accordant une subvention de un million de francs.

CHRONIQUE HORLOGÈRE

L'Allemagne concurrence assez fortement notre horlogerie

La valeur totale des exportations d'horlogerie s'est élevée, le premier trimestre de 1954, à 221,5 millions de francs. Elle a donc fléchi, écrit la « Suisse horlogère » de 14,1 millions de francs, ou de 6 % par rapport à la période correspondante de 1953. D'où provient ce phénomène ? De la concurrence étrangère d'abord et ensuite de la tendance qu'ont actuellement les importateurs à attendre d'y voir plus clair dans l'évolution des marchés horlogers.

Si l'on examine la cote des différents pays, on constate une légère augmentation vers l'Allemagne (pièces détachées surtout), les Pays-Bas, la Hongrie, la Yougoslavie et la Grèce. La France et l'Italie restent stables. Tandis qu'il y a une baisse en Grande-Bretagne, en Espagne, au Danemark, en Suède et en Turquie. L'augmentation est marquante en Afrique. Tout aussi marquant le fléchissement général de l'Asie (10 %). Hongkong a reculé d'environ 12 millions de francs, peut-être à cause de la concurrence allemande. En Amérique du nord, le recul des livraisons atteint 14 % alors que les ventes destinées au Canada sont supérieures à celles de 1953.

PAYS-BAS Royal Dutch

Le conseil d'administration et les directeurs de la N. V. Koninklijke Nederlandse Petroleum Maatschappij (Société royale néerlandaise des pétroles S. A. — Royal Dutch), ont décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires de juin, un dividende en espèces de 16 %, pour l'exercice 1953, comprenant un dividende intérimaire de 4 % mis en paiement en février 1954.

Le revenu net du groupe Royal Dutch-Shell se monte pour 1953 à 130 millions de livres sterling contre 125 millions de livres sterling pour 1952. Les recettes brutes et les autres revenus ont atteint en 1953 1700 millions de livres sterling contre 1616 millions en 1952. Les dépenses d'immobilisations se sont élevées en 1953 à 220 millions de livres sterling, contre 138 millions en 1952 ; d'autre part, 9 millions ont été investis en 1953 dans les sociétés où la participation du groupe est égale ou inférieure à 50 %. Ceci constitue le programme d'investissements le plus important dans l'histoire du groupe.

Sur le revenu net de 130 millions de livres, un montant de 22.196.010 livres sterling a été déclaré, pour l'exercice 1953, à titre de dividendes aux sociétés mères, la Royal Dutch Petroleum Company et la « Shell » Transport and Trading Company, Limited. Le solde a été réinvesti.

Communiqués

L'A. Bex C. de la Loterie romande

L'A.B.C. de la Loterie romande, vous ne l'ignorez plus depuis longtemps, est en aide les œuvres d'utilité publique et de bienfaisance de chez nous.

L'A.B.C. de la prudence et de la sagesse, vous le savez aussi, c'est de ne point imiter le lièvre de la fable et d'acheter aussitôt vos billets de la loterie. Oui, bien sûr, nous avons souvent tendance à renvoyer au lendemain ce que nous pouvons faire le jour même. Mais il est de cruels lendemains ! Notamment, ceux où l'on n'a pas trouvé de billets parce qu'ils étaient tous vendus. Les regrets, dès lors, ne servent plus à rien.

Le prochain tirage aura lieu dans la jolie cité vaudoise de Bex, le 8 mai prochain. Vous voilà avertis !

Emissions radiophoniques

Jeu
SOTTENS et télédiffusion : 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour et culture physique. 7.15, inform. 7.20, concert matinal, 11 h., de Beromünster : émission commune. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.35, disques. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, A vous, Monsieur Comte. 13 h., du film à l'opéra. 13.15, Monsieur Beaucaire, d'André Messager. Première partie. 13.35, Deux belles pages de la vie. 13.45, signal horaire. 16.30, Théâtre Sphère et Suzanne Gyr. 22.30, Œuvres de Louise Talma. 17.55, une page de Richard Arnell. 18.10, le plat du jour. 18.20, disques. 18.30, Portraits sans visages. 18.40, Divertissement musical. 18.55, le micro dans la vie. 19.13, l'heure d'écoute. 19.50, marches suisses. 11 h., Chant et piano par G. Kurth et R. Stückli. 11.40, courrier de Berne. 11.55, Musique de jazz en crinolone. 12.15, Le Duo d'accordéon Rösi et Köbi. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, l'orchestre C. Dumont. 13.15, Parade de nouveautés. 14 h., pour Madame. 18.30, E. Brunner vous invite à danser. 16.55, Aus dem Bilderbuch der Natur. 17 h., Compositions de Fred Barlow. 17.30, Das grosse Wagnis, le merveilleux voyage de découverte d'H. Morton Stanley. 18.10, Ballades et chants populaires. 18.40, Amerikanische Tagebuchblätter. 18.55,

marches américaines. 19 h., Zum Fyrob. 19.20, communiqués radioscolaires et autres. 19.30, inform. 20 h., Herrn. Hagedstedt et son grand orchestre de concert. 20.30, Frohste Nachrichten. 21.30, Œuvres de Th. Berger. 22.15, inform. 22.20, Avant de vous endormir.

La vie de nos sociétés

A la Société des pasteurs et ministres
(sp) La Société des pasteurs et ministres du canton de Neuchâtel a tenu sa séance de printemps récemment, sous la présidence de M. Paul Siron, de Saint-Blaise ; elle a été ouverte par une prédication de M. Reynold Dubois, pasteur à Dombresson.

L'Église anglaise — après discussion — sera autorisée à faire ses cultes dans la salle des pasteurs, la chapelle qu'elle emploie étant occupée par la ville pour l'Académie Maximilien de Meuron ; il en résultera une sensible amélioration de cette salle qui deviendra plus sympathique et cela aux frais de la ville.

L'assemblée, après un échange de vues, nomme, sur la proposition du conseil synodal, bibliothécaire de la bibliothèque des pasteurs, qui a une grande valeur, M. Paul-Eugène Vuillemin, pasteur à Saint-Sulpice, qui entrera en fonctions sous la direction de la commission de la bibliothèque, après avoir fait un stage prolongé à la Bibliothèque de la ville.

Puis, M. Philippe Müller, professeur de philosophie à l'Université de Neuchâtel, présente aux pasteurs une remarquable étude sur « Le rôle de la psychologie dans la vie contemporaine », qui suggère d'intéressantes réflexions à ses nombreux auditeurs.

LES SPORTS

FOOTBALL

Couvet - Bassecour 0-4
(c) Couvet a reçu dimanche l'équipe de Bassecour, et a subi une nouvelle et nette défaite de 4 à 0, 2 buts étant marqués par les visiteurs dans chaque mi-temps. Quoique comprenant les mêmes joueurs que lors des dernières rencontres, l'équipe locale avait été remaniée, des arrières ayant été placés en avant et vice versa. Le résultat n'en a pas été meilleur, et le manque d'efficacité a été confirmé. Il faut cependant reconnaître que la formation jurassienne est particulièrement solide ; elle n'a jusqu'à maintenant pas encore subi de défaite en championnat, et elle domine nettement les autres équipes du groupe.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES : 28. Bacuzzi, Marie-Claire, fille de Pierre Joseph, championniste à Noiraigue, et d'Allice-Angeline née Terrini ; Giordani, François-Maurice, fils de Maurice-Jean, représentant à Neuchâtel, et de Marguerite Héline née Juan. 29. Rohrer, Jean-Paul, fils de Rodolphe, employé OFF à Concoise, et d'Allice Emma née Hausmann.

PUBLICATIONS DE MARIAGE : 29. Loss, Agrippino, infirmier, et Facchinetti, Annetta-Elvira née Personeni, les deux à Neuchâtel ; Kropf, Gérard, peintre en bâtiment, et Persoz, Huguet-Octilde, les deux à Neuchâtel ; Cherpillod, Henri-Marcel, employé, garde-fortifications à Neuchâtel, et Leuba Eliane-Marcelle à Savagnier.

DÈCES : 28. Hubler, Marie-Lina, née en 1889, servante à Neuchâtel, célibataire. 29. Wäckert, Gottfried, né en 1892, mécanicien à Couvet, époux d'Emma née Dummel.

CARNET DU JOUR

Salle des conférences : 20 h. 15, Récital de piano Mieczyslaw Horszowski. 20 h. 15, Coup de Joran.

Cinémas

Studio : 15 h. et 20 h. 30, Vacances romaines.

Apollo : 15 h. et 20 h. 30, L'étoile du destin.

Palace : 15 h. et 20 h. 30, Minuit qual de Bercy.

Théâtre : 20 h. 30, La Femme au masque de fer.

Rex : 15 h. et 20 h. 30, La vengeance de l'Aigle noir.

Les chocolats de renommée mondiale!

Tobler
CHOCOLAT AU LAIT

TOBLERONE
CHOCOLAT AU LAIT SUISSE

avec les bons-images Tobler.

Cinéma de la Côte - Peseux
 Le film tant attendu avec Yvonne SANSON et Amedeo NAZZARI
 « LES ENFANTS DE PERSONNE »
 Jeudi 6, vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 mai, à 20 h. 15
 Dimanche matinée à 15 h. Faveurs suspendues
 Un Impitoyable réquisitoire contre la « Presse à sensation »
 « LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES »
 Mardi 11 et mercredi 12 mai, à 20 h. 15
 Parlé français

Cinéma - Royal
 SAINT-BLAISE — TEL. 7 51 66
 Du jeudi 6 au dimanche 9 mai, à 20 h. 30
 En cas de mauvais temps dimanche :
 matinée à 15 heures
 Un film policier
 aux rebondissement imprévus ?
BRIGADE VOLANTE
 Des hommes qui n'hésitent pas à donner leur vie pour lutter contre les malfaiteurs
 avec Charles VANEL dans le rôle du commissaire - Raf VALLONE - Claudine DUPUIS

Cinéma Sonore - Colombier Tel. 6 35 62
 Le dernier et le meilleur film de BOURVIL :
« L'IDIOT DU VILLAGE »
 Vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 mai à 20 h. 15
 Dès mercredi 12 mai, à 20 h. 15
« Les enfants de personne »
 Toujours victimes des tragédies déchainées par les adultes

Pour la fête des Mères
 SUPERBES CHOIX :
 Plantes fleuries et plantes vertes
 Fleurs coupées - Arrangements
 Se recommande :
TSCHANNEN Primeurs - Fleurs
 Magasin : Parcs 54 (Les Marronniers)
 STAND AU MARCHÉ
 Service à domicile - Expédition soignée
 Tél. 5 54 71

A vendre un
CAMION « FARGO » 1950
 charge utile 1500 à 2000 kg., quatre vitesses, bâché, double pont avec remorque, le tout à l'état de neuf.
Prix : Fr. 8700.-
Garage des Trois Rois
 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 2 35 05

Occasion unique
 Deux portails en mélèze de 2 m. 50 de large. S'adresser : Clôtures Echenard, Maurice Berthoud, Colombier, tél. 6 30 24.

Acheter une moto, un scooter, un vélomoteur... C'EST BIEN

L'acheter chez
René Schenk
 C'EST MIEUX

MOTO ÉCOLE - pratique et théorie

Agences : LAMBRETTA, Triumph, NSU, DKW, vélomoteur NSU Quickly

RENÉ SCHENK, Chavannes 7 et 15 Neuchâtel - Tél. 5 44 52

Avez-vous déjà commencé ?
 Notamment à prendre chaque jour du Baume de Genévre ROPHAÏEN ? Le genévre est connu depuis des milliers d'années comme dépuratif. Dans le Baume de Genévre, l'effet est encore accentué par d'autres plantes. Il régularise l'action des reins et de la vessie, élimine du sang l'acide urique et d'autres auto-intoxications, supprime bien des troubles stomacaux et digestifs et favorise les échanges nutritifs... Quel bien rapide il vous fera ! En vente dans les pharmacies et drogueries à Fr. 4.20, Fr. 8.35, cure complète Fr. 13.55.
 Fabricant :
 Herboristerie Rophalen, Brunnen. 111

FÊTE DES MÈRES
Beaux HORTENSIAS
 Choix de diverses plantes fleuries, plantes vertes
 DÉTRAZ, horticulteurs, la Coudre, tél. 5 46 70

A VENDRE
 des planchers en bois dur, des portes avec cadres, des fenêtres complètes, des contrevents, de la poutrelle, du bois de feu, des poutrelles en fer. S'adresser : Chantier Boine 48.

FROMAGE
 1er choix, tout gras bien conditionné
 les 100 g. Fr. -60
 par 1 kg. Fr. 5.-
 rabais spécial par pièce
Zimmermann S.A.

A vendre une
bouilloire électrique
 neuve, en laiton nickelé, avec cordon, contenance 1 litre, réelle occasion. Tél. 5 44 47.
BICYCLETTE
 trois vitesses, en parfait état, pour fillette de 8 à 14 ans. — Tél. 5 62 37.

Filets de vengerons du lac
 avantageux à Fr. 2.20 le ½ kg.
LEHHERR
 Frères Tél. 5 30 92
 On porte à domicile et nous expédions au dehors

Pousse-pousse
 crème, à l'état de neuf, à vendre. — Côte 119, sous-sol.
 A vendre une belle
poussette
 blanche (Royal Eka). S'adresser à S. Luger, route de Neuchâtel 7, Cernier.

A vendre une
poussette
 belge « Wisa Gloria », un pousse-pousse belge « Helvétia », et une chaise d'enfant, le tout en bon état. Tél. 8 14 44.

Au Bûcheron
 Ecluse 20, Neuchâtel
 Tous meubles à prix intéressants
 Neuf et occasion
 Facilité de paiement

Pour une bonne
machine à laver
 robuste et pratique, vous aurez avantage de consulter la maison BECK & Cie, à Fessaux. Exposition permanente des excellentes marques HOOVER - TEMPO - CARRELLA - MAYTAG. Modèles avec moteur électrique et essoreuse depuis Fr. 505.- ou à l'abonnement dès Fr. 32.- par mois.



★
LA FANTAISIE
 DU TISSU
 TWEED
 ANIME CE
 MANTEAU

★
139.-

Nous vous offrons un choix considérable de

SUPERBES MANTEAUX

en TWEED, OTTOMAN, etc., achetés avantageusement pour la saison actuelle

189.- 159.- 149.- 139.- 98.-

Nos MANTEAUX 7/8

en splendides pure laine unis ou fantaisie sont très demandés

Au choix **129.-**

Nos TOP-COATS

en pure laine unis ou tweed, connaissent la grande vogue

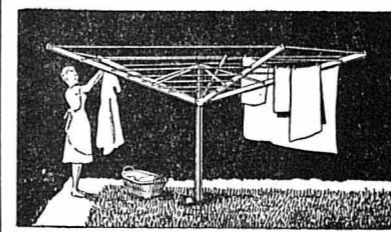
Voyez nos prix :

69.- 59.- 49.- 39⁵⁰

TOUJOURS A L'AFFUT DE LA NOUVEAUTÉ

AU LOUVRE
 La Nouveauté SA
 NEUCHÂTEL

Notre drap point de bourdon
 180/260 **19.60**
KUFFER & SCOTT



Fr. 152.-
 avec douille à fixer dans le sol et housse

Séchoir LOCO

Disparaît d'une lessive à l'autre
 Evite de déplacer la lourde corbeille de linge mouillé
 Développe 50 r. de corde

H. BAILLOD S.A.
 NEUCHÂTEL

« MA FEMME AVAIT RAISON »
 Un bon bain laitueux et oxygéné aux Saltrates Rodell calme et soulage pieds endoloris; la morsure des cors cesse. Plus de sensation de brûlure; l'enflure et la fatigue s'évanouissent. La mauvaise odeur de la transpiration est supprimée. Pour maintenir vos pieds en bon état, prenez un bain de pieds aux Saltrates Rodell (sels savamment dosés et très efficaces). Ttes Pharm. ou Drog. Prix modique.

SANDALE
 en rindbox brun, semelle de caoutchouc très solide
 La sandale spéciale avec support intérieur
 Série No 22/26 . . . Fr. 13.80
 Série No 27/29 . . . Fr. 16.80
 Série No 30/35 . . . Fr. 18.80
 Série No 36/42 . . . Fr. 22.80
 Série No 43/47 . . . Fr. 26.80
 CHAUSSURES
J. Kurth
 Seyon 3 NEUCHÂTEL

SPORTIFS
 des articles de qualité à des prix avantageux !

LOUP DE MER
 pur coton, excellente qualité, blanc, jaune, turquoise, gris **5 50**

SLIP COTON BLANCHI
 bonne forme en V toutes tailles **3 90**

SOCQUETTE BLANCHE
 pur coton, haut lastex, renforcé nylon toutes pointures **2 95**

GILET ATHLÉTIQUE
 modèle officiel, pur coton blanchi toutes tailles **3 90**

LINGE ÉPONGE
 fond couleur, grand teint, 45 x 95 **2 50**

CUISSETTE SATIN COTON
 bonne coupe, dans une qualité très solide, blanc, bleu, kaki, marine **5 50**

LAVETTE
 pur coton fond blanc la pièce **- .50**

TRAINING MACOLIN
 jersey pur coton gratté, forme classique, pantalon fuseau, col cheminée pouvant se porter ouvert. Grand assortiment en deux tons **39.-**

GRANDS MAGASINS
au Sans Rival
 NEUCHÂTEL
 Envoi rapide partout sans frais par notre camion ou par poste

APOLLO

DÈS AUJOURD'HUI, à 15 heures et 20 h. 30
Vendredi, samedi, dimanche, mardi et mercredi, MATINÉES à 15 heures

Un palpitant film d'aventures
mouvementées, spectaculaires et vibrantes

avec

CLARK GABLE

AVA GARDNER

Broderick CRAWFORD

dans

L'ÉTOILE du DESTIN

« LONE STAR »

Location ouverte: Tél. 5.21.12



A la
conquête
d'une nation
et...
d'un cœur

PARLÉ FRANÇAIS

EN
5 à 7

SAMEDI à 17 h. 30
DIMANCHE à 17 h. 30
LUNDI à 15 h.

Moins de 18 ans non admis

LA FEMME DU BOULANGER

avec RAIMU - GINETTE LECLERC - CHARPIN

Le grand et meilleur film de MARCEL PAGNOL

avec

VOLONTAIRES
Cours spécial de français
un après-midi par semaine,
deux heures, Fr. 10.— par mois
Ecole Bénédict, Neuchâtel, Terreaux 7

CAFÉ DU THÉÂTRE
SALLE À MANGER
AU PREMIER ÉTAGE

Jeune dame
cherche la somme de
Fr. 1500.—
Remboursement
par mensualité. Soldes ga-
rantis à disposition.
Faire offres sous chif-
fres X. Z. 34 au bureau
de la Feuille d'avis.

PHOTO-EXPRESS
Dans les 10 minutes
Qualité
Jean Schœpfli
Terreaux 2
NEUCHÂTEL

CARTES DE VISITE
S'adresser
au bureau du journal

TRICOTS
Réparations, montage,
transformations
Atelier: 2me étage
Rue de l'Hôpital 11

Dès ce soir à 20 h. 30 - Pour 5 jours seulement

Les voilà! Les Mousquetaires célèbres
d'ALEXANDRE DUMAS...

D'Artagnan, Athos, Porthos et Aramis...

dans un film palpitant!

LA FEMME au masque de fer

avec
Louis HAYWARD
Patricia MEDINA

Les plus audacieux exploits...
les plus folles équipées...
les plus héroïques combats
et les plus galantes aventures

Les plus sympathiques personnages
du roman et du film d'action

En couleurs NATURAL

Dimanche: Matinée à 15 heures

VERSION ORIGINALE SOUS-TITRÉE FRANÇAIS-ALLEMAND

« MESSIEURS
LES MOUSQUETAIRES »

Pour bien manger
dans un cadre
sympathique
LA CHAUMIÈRE
à Serrières
Tél. 5 68 98
Chaque soir, son
pianiste-chansonnier

On allonge
et élargit toute chaus-
sures. Résultat garanti,
par procédé spécial et
installation spéciale. —
Cordonnerie de Monté-
tan, avenue d'Echallens
107, G. Borel, Lausanne.

PRÊTS
de 100 fr à 1500 fr, sont
rapidement accordés à
fonctionnaires et em-
ployés à salaire fixe. —
Discretion garantie.
Service de Prêts S. A.
Lausanne
Lucinges 16 (Rumine)
Tél. 22 52 77

H. BAILLON
NEUCHÂTEL

Meubles
de jardin

GRAND CHOIX
Catalogues à disposition

Winterthurer Opernttenbühne
CASINO DE LA ROTONDE
Mittwoch, den 12. Mai, 20 h. 30
Die volkstümliche Frühlingsoperette
« DER VETTER AUS DINGSDA »

**Ich bin nur ein armer
Wandergesell**

Prächtige Ausstattung - grosses Ballet
Orchesterleitung: Otto Faerber
Regie: Arth. Chwalek. Ballett Leitung: Paula Zimmermann
Preise: Fr. 3.—, 4.—, 5.—, 6.— (inkl. Taxe)
Vorverkauf: **HUG & Co** (vis-à-vis de la poste), tél. 5 72 12

Société immobilière
du FAUCON
Dividende 1953 des
actions priv. Sie A.
payable chez MM.
BONHOTE & Cie, sur
présentation du certi-
ficat d'actions.

Demoielle cherche à
emprunter
Fr. 2000.—
Pressant. Rembourse-
ment mensuel et inté-
rêts à convenir. Adres-
ser offres écrites à O. A.
37 au bureau de la
Feuille d'avis.

Rhumatisants
Guérissez - vous par
une cure de bains de
boue à Abano (Italie).
Renseignements: M. A.,
poste restante 2, gare,
Neuchâtel.

Beau-Rivage
Tous les jours vous
pourrez demander
**L'assiette
du jour**
à Fr. 2.50
copieuse et servie
rapidement

OCCASIONS
Achat et vente
MALHERBE
Ecluse 12 - Tél. 5 25 39

**Déchirés, troués,
mités, salis**
vos tapis de Perse ou
mécaniques sont réparés
vite et bien par Georges
Cavin, ruelle de l'Immo-
cillière 5. Tél. 5 49 48

Le meilleur
jambon de campagne
s'achète à la
**Boucherie
Gutmann**
Avenue du Premier-Mars

CABARET-
DANCING
Faubourg
du Lac 27
Tél. 5 22 22

Charles Jaquet
vous présente
pour la première fois à Neuchâtel
la délicieuse danseuse
HERMY URAY
qui a tourné dans plusieurs films
Vendredi: fermeture à 1 heure
Samedi: fermeture à 2 heures

Fr. 20.000.—
sont demandés pour l'ex-
tension d'un commerce de pre-
mier ordre, à Neuchâtel. Inté-
rêt 5%. Amortissement
mensuel Fr. 1000.— dès sep-
tembre 1954. Etude Ed. Bour-
quin, avocat et gérances,
Terreaux 9, Neuchâtel

Café-restaurant du Théâtre
vite et bien servi

**L'assiette garnie
particulièrement
avantageuse**

★
Le menu du jour
et les spécialités à la carte
vous donneront
entière satisfaction

Emprunt 2 3/4 % 1954 de fr. 30,000,000.—
de la
Société Anonyme l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS)
à LAUSANNE

Les banques soussignées ont pris ferme cet emprunt, dont le produit est
destiné à poursuivre le financement des travaux de construction de la Grande
Dixence et à couvrir les autres besoins de fonds de la Société, et l'offrent en
souscription publique

du 6 au 13 mai 1954, à midi

au prix de 101,25 plus 0,60 % pour la moitié du timbre fédéral sur titres.

Les principales modalités sont les suivantes:

Intérêts: 2 3/4 % l'an payables semestriellement les 1er juin et 1er décembre de
chaque année. Le premier coupon sera à l'échéance du 1er décem-
bre 1954.

Durée: L'emprunt est remboursable au pair le 1er juin 1979. Toutefois, EOS
se réserve le droit de rembourser l'emprunt par anticipation le 1er
juin 1969 et ensuite à toute échéance de coupons.

Garantie: L'emprunt ne jouit pas de garantie particulière. Cependant, EOS s'en-
gage à ne pas accorder de garantie spéciale à de futurs emprunts ou
à d'autres engagements à long terme, sans en faire bénéficier au même
rang le présent emprunt.

Cotation: L'admission et la cotation de l'emprunt seront demandées aux bourses
de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich.

Les demandes de souscription sont reçues sans frais, par les banques soussi-
gnées qui tiennent à la disposition des intéressés le prospectus officiel et le
bulletin de souscription.

Bâle, Zurich, Lausanne, Berne, Neuchâtel, Sion et Fribourg,
le 5 mai 1954.

Société de Banque Suisse.

Crédit Suisse.
Banque Populaire Suisse.
Société Anonyme Leu & Cie.
Banque Cantonale du Valais.

Banque Cantonale Vaudoise.
Union de Banques Suisses.
Banque Cantonale Neuchâtoise.
Banque de l'Etat de Fribourg.

LA VIE NATIONALE

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Les objecteurs de conscience sont désormais condamnés à des peines de prison au lieu du pénitencier

Le tribunal militaire de division 3, siégeant à Berne, a condamné à trois mois de prison un jeune ouvrier, issu d'une famille honorable, de bonne réputation, pour avoir à plusieurs reprises refusé de servir. Le jeune homme, précédemment, avait effectué un service militaire de la manière de son service consciencieux, et avait été sommé par son père de faire une école de sous-officiers, est, à l'instar de ses parents, officier et prédicateur des « Témoins de Jéhovah ». Le service sanitaire même va à l'encontre de ses sentiments religieux qui répudient toute violence sous quelque forme que ce soit. En regard de la modification du code pénal militaire, arrêté par l'Assemblée fédérale, le prévenu devra purger sa peine non dans un pénitencier, mais dans une prison d'arrondissement.

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH		Cours du	
	4 mai	5 mai	
OBLIGATIONS			
1% Fédéral 1941	100.—	d	100 1/4
1% Féd. 1946, avril	105.40		105 1/2
1% Féd. 1949	104 1/2	d	105 1/4
1% C.F.P. 1903, dir.	102.—		102.—
1% C.F.P. 1938	103.30		103.40
ACTIONS			
Un. Banques Suisses	1275.—		1278.—
Société Banque Suisse	1115.—		1115.—
Crédit Suisse	1156.—		1158.—
Electro Watt	1350.—		1351.—
Interhandel	1510.—		1505.—
Mot.-Col. de Fr.	960.—		958.—
S.A.E. série I	74.—	d	75.—
Telo-Suisse, priv.	238.—		244.—
Assurances, Zurich	8725.—		8750.—
Winterthur Accid.	6500.—		6490.—
Zurich Accidents	9325.—	d	9300.—
Aar et Tessin	1285.—		1285.—
Saurer	1060.—		1030.—ex
Aluminium	2270.—		2270.—
Bally	900.—		900.—
Brown Boveri	1355.—		1358.—
Fischer	1150.—		1150.—
Lonza	1005.—		1005.—
Nestlé Alimentana	1690.—		1690.—
Sulzer	1995.—		2000.—
Baltimore	82 1/2		83 1/4
Pennsylvania	70 1/2		71 1/4
Italo-Argantina	30.—	d	30.—
Royal Dutch Cy.	534.—		538.—
Sodec	40 1/4		39 1/2
Standard Oil	381.—		379.—ex
Du Pont de Nemours	547.—		546.—
General Electric	526.—		515.—
General Motors	297.—		299.—
International Nickel	336.—		334.—
Edison	260.—		259.—
Montgomery Ward	75.—		74 1/4
Aluminium B.	62 1/2		63 1/2
U. States Steel	197.—ex		195 1/2
ACTIONS			
Ciba	3380.—		3405.—
Schappé	785.—	d	785.—
Sandoz	3340.—		3330.—
Celgy nom.			
Hoffmann-La Roche	3000.—		3000.—
(bon de jouissance)	6950.—		7000.—
ACTIONS			
B.N. Vaudoise	877 1/2		877 1/2
Châti. Fonc. Vaudois	875.—		875.—
Banque d'Electricité	2910.—		2910.—
Châti. Cossonay	2800.—	d	2800.—
Châti. et Ciments	1625.—	d	1625.—
ACTIONS			
Amrosco	127.—		129.—
Amayo	36.—		37.—
Charred	42 1/2	d	43.—
Gard	250.—	d	251.—
Physique porteur	366.—		367.—
Sécheron porteur	485.—	d	487.—
S. K. F.	266.—	d	270.—

BALE		Cours du	
	4 mai	5 mai	
Ciba	3380.—		3405.—
Schappé	785.—	d	785.—
Sandoz	3340.—		3330.—
Celgy nom.			
Hoffmann-La Roche	3000.—		3000.—
(bon de jouissance)	6950.—		7000.—

LAUSANNE		Cours du	
	4 mai	5 mai	
B.N. Vaudoise	877 1/2		877 1/2
Châti. Fonc. Vaudois	875.—		875.—
Banque d'Electricité	2910.—		2910.—
Châti. Cossonay	2800.—	d	2800.—
Châti. et Ciments	1625.—	d	1625.—

GENÈVE		Cours du	
	4 mai	5 mai	
Amrosco	127.—		129.—
Amayo	36.—		37.—
Charred	42 1/2	d	43.—
Gard	250.—	d	251.—
Physique porteur	366.—		367.—
Sécheron porteur	485.—	d	487.—
S. K. F.	266.—	d	270.—

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS		Cours du	
	4 mai	5 mai	
Banque Nationale	845.—	d	845.—
Crédit Fonc. Neuchâtel	725.—	d	725.—
Le Neuchâtelois as. g.	1270.—	d	1290.—
Ap. Gardy, Neuchâtel	250.—	d	250.—
Cibles élec. Cortaillod	9200.—		9200.—
Câb. et Tréf. Cossonay	2800.—	d	2800.—
Chaux et cim. Suls. r.	1600.—	d	1600.—
Ed. Dubled & Cie S.A.	1325.—	o	1325.—
Ciment Portland	3450.—		3400.—
Elecs. Serravallo	560.—	d	575.—
Suchard Tel. S.A. «A»	365.—	o	365.—
Tramways Neuchâtel	540.—	d	540.—
OBLIGATIONS			
Etat Neuchâtel, 2 1/2 1932	104.75		104.75
Etat Neuchâtel, 3 1/2 1945	103.75		103.50
Etat Neuchâtel, 3 1/2 1949	104.—	d	104.—
Com. Neuch.	103.—	d	103.—
Com. Neuch., 3 1/2 1951	102.50	d	102.50
Ch.-de-Fonds 4 1/2 1931	103.—	d	103.—
Le Locle	103.—	d	103.—
Câb. Cortail, 4 1/2 1948	104.—	d	104.—
Forc. m. Chât., 3 1/2 1951	103.50	d	103.50
Elecs. Neuchâtel, 3 1/2 1951	103.—	d	103.—
Trah. Neuchâtel, 3 1/2 1948	102.50	d	102.50
Chocol. Kléber, 3 1/2 1938	102.—	d	102.—
Fallard S. A., 4 1/2 1948	102.—	d	102.—
Suchard Hold, 3 1/2 1953	103.—	d	103.—
Tabacs N.-Ser., 3 1/2 1950	102.75	d	102.75
Taux d'escompte Banque Nationale	1 1/2 %		
Billets de banque étrangers			
du 5 mai 1954			
	Achat	Vente	
France	1.16	1.20	
U.S.A.	4.27	4.31	
Angleterre	11.75	11.95	
Belgique	8.40	8.60	
Hollande	111.—	113.50	
Italie	0.67	0.69 1/2	
Allemagne	100.—	103.—	
Autriche	16.35	16.75	
Espagne	9.80	10.10	
Portugal	14.90	15.30	
Icha non compris			
Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise			

Marché libre de l'or

Pièces suisses	30.25/33.25
françaises	30.25/33.25
anglaises	39.50/43.50
américaines	7.90/8.90
lingots	4800.—/4.950.—

Souvenez-vous

Souvenez-vous de tous les maux que vous a fait endurer l'implacable constipation: maux de tête, insomnies, oppressions, coliques, ballonnement. Souvenez-vous des mauvaises journées que vous lui devez.

Vous aussi, essayez la MAGNÉSIE SAN PELLEGRINO. Vous constaterez que sa saveur agréable plaît aux palais les plus délicats et que son efficacité constante n'entraîne ni nausées ni coliques.

La Magnésie San Pellegrino est en vente dans toutes les pharmacies et drogueries.

Véhémement protestation paysanne contre la réduction du prix du lait

BROUGG, 5. — L'Union suisse des paysans communique :

Réunis le 4 mai 1954 en séance commune, le comité directeur de l'Union suisse des paysans et le comité de l'Union centrale des producteurs suisses de lait ont pris position à l'égard de la décision du Conseil fédéral relative au prix du lait. Les deux organisations élèvent une véhémement protestation contre cette décision qui foule aux pieds l'objectif même de la loi sur l'agriculture.

Au lieu de maintenir une paysannerie saine et forte en contribuant à lui assurer des prix couvrant ses frais de production, le Conseil fédéral lui impose, et à elle seulement, une réduction du produit déjà modique de son travail, cela à une époque où la situation économique est généralement bonne. Il est incompréhensible que l'on ait refusé les sacrifices que les organisations des producteurs avaient admis à consentir à titre de mesure d'entraide. La décision du Conseil fédéral est contraire au préavis catégorique de la commission consultative de la loi sur l'agriculture, suivant lequel il fallait éviter d'abaisser le prix de base du lait payé aux producteurs. Il est absolument injuste que les agriculteurs doivent faire les frais de la réduction des subside décidés pendant la guerre pour abaisser les prix, en faveur des consommateurs. La décision du Conseil fédéral ébranle fortement la confiance que la paysannerie témoignait jusqu'ici à l'égard des autorités et de la loi sur l'agriculture.

Les revendications agricoles

Après cette décision inique, l'agriculture doit demander énergiquement :

1. Au Conseil fédéral de revenir sur sa décision ;
2. Aux autorités de créer sans tarder comme le veut la loi sur l'agriculture les conditions nécessaires à la réalisation du programme de production élaboré après la guerre et en particulier les bases pour la création d'une seconde sucrerie ;
3. Que soient appliquées entièrement les dispositions de la loi sur l'agriculture relatives aux mesures de placement dans le secteur laitier, les clauses législatives en matière de règlement des importations de produits agricoles concurrents, ainsi que les principes établis pour la fixation des prix et les mesures d'encouragement en faveur de la culture des champs ;
4. Que soient prises immédiatement pour les autres produits agricoles ainsi que pour les agents de production, les mesures qui permettent de compenser une perte de revenu de 20 millions de francs en chiffres ronds.

Les conventions franco-suisse pour l'électrification des lignes Strasbour-Bâle et Dijon-Vallorbe et les Verrières ont été signées hier

BERNE, 5. — Les Chemins de fer fédéraux communiquent :

Les conventions concernant le financement de l'électrification des lignes Strasbour-Bâle et Dijon-Vallorbe, y compris le trajet Frasn-le Verrières, ont été signées mercredi à Berne entre les chemins de fer fédéraux et un consortium de banques suisses d'une part, et les chemins de fer français (S.N.C.F.) d'autre part.

Par ces conventions, les chemins de fer fédéraux accordent aux chemins de fer français un crédit à long terme de 200 millions de francs suisses et le consortium des banques un crédit à moyen terme de 50 millions de francs suisses. Ce dernier crédit servira au financement de livraisons suisses.

Les deux crédits feront l'objet d'un accord entre les deux gouvernements, accord qui sera soumis à l'approbation des Chambres fédérales. Cet accord n'entre en vigueur qu'après ratification. Il sera signé probablement le 11 mai. A ce moment-là, d'autres détails seront publiés.

Le département militaire fédéral mobilise de nouvelles troupes

Le département militaire fédéral communique :

Les unités suivantes seront mobilisées pour relever les troupes de surveillance de la conférence de Genève :

1. Du 17 mai au 5 juin : bat. fus. mont. 11.
2. Du 31 mai au 19 juin : état-major rgt inf. mont. 35, cp. ren. 35, cp. gen. 35, état-major bat. mont. 8.
3. Du 14 juin au 3 juillet : bat. fus. mont. 112, esc. mont. rec. 42.

Des cours de cadres de 2 à 3 jours pour officiers et sous-officiers précéderont le jour de mobilisation des troupes. Des ordres de marche seront envoyés personnellement à ceux qui doivent être mobilisés.

Un centenaire à Lausanne

LAUSANNE, 5. — M. Jean Christinat, ancien commissaire-portfolio à Neuchâtel et agent de police à Lausanne, a fêté hier son centième anniversaire à l'asile des vieillards de Chailly-sur-Lausanne, où il se trouve depuis huit ans. Le Conseil d'Etat et la municipalité de Lausanne ont apporté leurs vœux au centenaire, dont la santé est relativement bonne.

* Le Jardin zoologique zuricois a perdu le procès dit « des girafes » qui l'opposait au chef de l'Office vétérinaire fédéral, le professeur Flückiger. La troisième Chambre civile de la Cour suprême du canton de Berne a, en effet, repoussé la plainte à l'unanimité, en rejetant les frais sur le plaignant, du fait que l'accusé ne s'est rendu coupable d'aucune violation de ses devoirs, aux termes de la loi de responsabilité de 1850.

Avant l'ouverture de la conférence sur l'Indochine

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Ajoutons que l'on attend avec impatience, dans les milieux de la conférence, le résultat du scrutin de l'Assemblée nationale française. Pour le moment, il n'est pas question d'un retour de M. Georges Bidault dans la capitale française. D'aucuns veulent voir dans ce fait et dans le retour annoncé pour jeudi soir de M. Marc Jacquet, des indices que le parlement accordera sa confiance au cabinet Laniet.

Washington opposé à un partage de l'Indochine

WASHINGTON, 5 (A.F.P.). — Le gouvernement américain a fait savoir à Paris et à Londres qu'il ne consentirait pas un partage éventuel de l'Indochine comme une solution acceptable pour mettre fin au conflit indochinois, apprend-on à Londres de source bien informée.

M. Eden a offert hier soir un dîner à M. Molotov

GENÈVE, 6 (A.F.P.). — Aucune indication de source officielle n'a pu être obtenue jusqu'à présent sur la teneur des conversations qui ont eu lieu mercredi soir à l'occasion du dîner offert par M. Eden, secrétaire au Foreign Office à son collègue soviétique, M. Molotov.

Cependant, d'après des renseignements recueillis auprès de représentants des délégations communistes, il semble que les entretiens des deux hommes d'Etat aient uniquement porté sur les questions de procédure concernant l'organisation de la conférence sur l'Indochine, à l'exclusion des questions de fond touchant aux moyens de régler le conflit.

Appel à la réconciliation nationale en Indochine

SAIGON, 5 (A.F.P.). — Le pape catholique, Pham Cong-Tac, a lancé samedi un appel à Ho-Chi-Minh, en vue d'une réconciliation nationale.

Le message, diffusé sur l'émetteur officiel du Saint-Siège catholique, à Tay Ninh — non soumis à la censure gouvernementale vietnamienne — déclare en substance qu'une indépendance réelle ayant été octroyée par la France au Viet-Nam, grâce à la résistance armée du Viet-minh et à l'action politique de Bao Dai, l'heure de la réconciliation est venue. Le pape catholique demande à Ho-Chi-Minh de réaliser l'union, avec le concours de son ancien collaborateur Bao Dai.

Le message de Pham Cong-Tac est adressé nominativement à Nguyen Ai-Quoc — Nguen le Patriote — nom de famille réel de Ho-Chi-Minh, pseudonyme signifiant « le Clairvoyant ».

Le pape catholique déclare que son message constitue un appel indirect aux nationalistes qui luttent dans les rangs du Viet-minh, et qu'il estime à soixante pour cent des effectifs collaborer avec le communisme, qu'il soit chinois ou soviétique, ajoute-t-il. On peut se servir du communisme pour obtenir l'indépendance, au même titre qu'on emploie la charrie empruntée au voisin pour labourer son champ. Dès le travail achevé, on la rend au prêteur avec les remerciements de circonstance, ni plus, ni moins.

Ultime sursis à M. Laniet ?

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

C'est là sans doute une procédure politique habile, mais en admettant même qu'elle se révèle efficace, c'est-à-dire que M. Laniet ait la tête maintenue au-dessus de l'eau, elle risque fort d'amoinrir le crédit de M. Bidault sur les bords du Léman. L'Assemblée nationale s'en doute-t-elle ? On ne s'en aperçoit guère en parcourant les couloirs de la chambre où le sort de l'Indochine et celui des glorieux combattants de Dien-Bien-Phu passe non pas devant, mais après les joutes considérables de tactique parlementaire.

En résumé, scrutin difficile, mais non pas situation désespérée.

M.-G. G.

LES SPORTS

FOOTBALL

Match junior en nocturne Pontarlier bat Cantonal 2 à 1

Hier soir s'est disputée, sur le stade du Cantonal, une rencontre entre des joueurs de Pontarlier et les cadets du club neuchâtelois.

Ce match « international » n'a pas été d'un bien grand intérêt. Toutefois, il a permis au public de voir ce que certains jeunes éléments sont capables de faire.

Après avoir mené, Cantonal dut s'incliner par deux fois, à la 26ème minute et à la 50ème minute. Le seul but neuchâtelois a été marqué, à la 55ème minute, par Vautravers, sur une passe de Wehrli.

Parmi les meilleurs éléments locaux, nous avons surtout remarqué Tachella, Vautravers et Gindraux.

R. J.

A Zurich

Hier soir à Zurich, Arsenal, de Londres, a battu Grasshoppers par 3 à 2 (0-1).

Ce match s'est déroulé en présence de quinze mille spectateurs.

PANORAMIQUE
15 h. Aujourd'hui 20 h. 30
Extraordinaire
l'œuvre de Pouchkine

CE SOIR: COUP DE JORAN

Journée calme à Dien-Bien-Phu

HANOI, 6 (A.F.P.). — La journée de mercredi a été « relativement » calme à Dien-Bien-Phu. Les défenseurs ont seulement enregistré quelques légers harcèlements de mortiers de 81.

Le temps dégage a permis aux chasseurs bombardiers d'intervenir contre les batteries de D.C.A. adverses autour de la cuvette, ainsi que contre des positions d'artillerie. L'aviation a également continué ses missions de bombardement contre les axes de communication rebelles.

Le porte-parole de l'état-major d'Hanoi précise à ce sujet que toutes les routes du pays Thai par lesquelles les forces de Viet-minh acheminent leurs renforts sur Dien-Bien-Phu, sont maintenant détremées par les pluies de mousson. Les aviateurs rapportent que chaque trou de bombe est immédiatement transformé en bourbier impossible à combler.

M. Eisenhower fait confiance à M. Foster Dulles

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Voici les passages essentiels de la déclaration lue par M. Eisenhower :

La conférence de Genève, vieille maintenant de neuf jours, n'a provoqué aucune surprise. Les craintes exprimées par certains se sont révélées sans fondement. Elle n'a pas été une conférence des cinq puissances, et l'Union soviétique n'a pas réussi à lui donner ce caractère. Elle n'a pas comporté la reconnaissance diplomatique, expresse ou implicite, des agresseurs communistes chinois par les Etats-Unis.

La phase coréenne de la conférence a été organisée. La phase indochinoise est en cours d'organisation et les problèmes quelle comporte n'ont pas encore été clairement établis. Une large part de l'initiative, en cette matière, repose sur les gouvernements de la France, du Viet-Nam, du Laos, et du Cambodge qui sont les nations les plus directement intéressées.

Entre temps, des plans sont en cours de réalisation pour un accord de sécurité du sud-est asiatique. Le fait qu'une telle organisation est en cours de formation pourrait être d'un poids important sur ce qui se produira à Genève au cours de la phase indochinoise de la conférence.

Le Conseil atlantique considère l'« incident Juin » comme clos

PARIS, 5 (A.F.P.). — Le Conseil atlantique annonce dans une mise au point officielle, qu'il considère « l'incident Juin » comme clos.

Le maréchal Alphonse Juin décline depuis dix mois déjà le commandement du chef de secteur centre-Europe auquel la « mise au point », publiée en fin d'après-midi par le secrétariat général de l'O.T.A.N., laisse entendre qu'il sera maintenu.

Autour du monde en quelques lignes

EN ANGLETERRE, on annonce à Londres qu'une caisse contenant des barres d'or d'une valeur de 3000 livres sterling a disparu d'un avion entre l'Afrique occidentale et la Grande-Bretagne.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Protestation de l'Union des paysannes neuchâtelaises contre la baisse du prix du lait

Le comité cantonal de l'Union des paysannes neuchâtelaises communique: L'Union des paysannes neuchâtelaises, réunie à Cernier le 2 mai en assemblée générale ordinaire, a voté une résolution protestant énergiquement contre la décision du Conseil fédéral de mettre à la charge unique de l'agriculture le centime nécessaire à l'alimentation du fonds de garantie du prix du lait.

Elle s'élève d'autant plus fortement contre cette mesure que celle-ci se traduit par une diminution du gain de la famille paysanne en une période de prospérité générale de toutes les autres classes du peuple suisse.

Elle appuie énergiquement la protestation solennelle du président de la commission fédérale consultative, le conseiller d'Etat et président du Conseil des Etats Jean-Louis Barrelet, à qui va toute sa gratitude.

Elle formule le vœu qu'à l'avenir les propositions de cette commission soient prises en considération pour le plus grand bien de la population paysanne.

Cette protestation a été envoyée à M. Rubattel, conseiller fédéral.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Le bréviaire du motocycliste

Les motocyclistes et conducteurs de scooter sont de plus en plus nombreux. Parmi les pilotes de véhicules à moteur, ils sont les plus exposés. Certains d'entre eux, qui se moquent du code de la route, ne méritent aucune considération. Mais les autres, la majorité, sont conscients des droits des autres usagers de la route et observent les commandements suivants:

1. Apprenez à vous maîtriser vous-même. Ce n'est que lorsque vous y serez arrivés que vous pourrez prétendre maîtriser complètement votre machine.
2. Votre passager du siège arrière est encore plus exposé que vous au danger. Songez-y toujours lorsque vous n'êtes pas seul sur votre motocyclette.
3. Ne roulez jamais sans casque. Un bon casque ne peut naturellement pas prétendre vous éviter les accidents, mais il en amoindrit les conséquences.
4. Roulez aussi silencieusement que vous le pouvez. Un bon conducteur se reconnaît aussi au fait qu'il fait le moins de bruit possible.
5. Vous ne devriez jamais oublier qu'une motocyclette met davantage de temps pour s'arrêter qu'une automobile et qu'elle le fait sur une plus longue distance.
6. Songez que vous devez toujours compter avec des imprévus sur la route.
7. Suivez tous ces conseils à la lettre, et vous jouirez ainsi pleinement de votre motocyclette. Ce dernier conseil est naturellement le plus important de tous.

NEMO.

Séance de clôture de l'Ecole de mécanique et d'électricité

Selon une tradition bien établie, l'Ecole de mécanique et d'électricité de Neuchâtel a terminé l'année scolaire 1953-54 par une séance de clôture qui s'est déroulée au grand auditorium du collège des Terreaux, en présence des représentants des autorités cantonales, communales et scolaires.

M. A. Bonhôte, président, ouvrit la séance en saluant M. Evard, représentant le Conseil d'Etat, M. J. Liniger, représentant le Conseil communal, les membres de la commission, du corps enseignant et les élèves. Il signala les principaux événements de l'année écoulée et rappela la mémoire de l'ancien directeur de l'école, M. L. Roulet, décédé au cours de l'exercice.

M. J. Liniger, conseiller communal, s'adressant aux élèves leur montra ce que les pouvoirs publics et la commune de Neuchâtel, en particulier, font en faveur de l'instruction publique. Il insista sur la nécessité pour notre pays de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée qui a fait et qui continue de faire notre richesse.

Enfin le directeur de l'école, M. Racine, fit part de la confiance qu'il tient à accorder aux élèves, de la foi qu'il a dans la jeunesse actuelle. En faisant quelques réserves, sur certains cas particuliers, il tint à féliciter la majorité des élèves pour le travail accompli, et les exhorta à poursuivre leurs études en fournissant un effort accru.

Puis ce fut la proclamation des résultats et la remise des prix et mentions.

Un élève de l'école, M. Pierre Devaud, primé, a agrémenté la cérémonie par l'exécution excellente de deux œuvres de Chopin.

LE PALMARÈS

Prix de la Société des contremaîtres, section de Neuchâtel: Albert Wendler.
Prix de la Société des anciens élèves: 1er prix: Erhard Weiss; 2me prix: Claude Zürcher; 3me prix: J.-Louis Lambelet.

Prix de l'école: 2mes prix: J.-L. Lambelet, J. Naguel, A. Debrot, E. Weiss, C. Zürcher, G. Gentzlon, Y. Debrot, H. Hopf; 3mes prix: A. Marti, W. Raaf-laub, J. Engdahl, J.-R. Robert, W. Kunz, A. Roth, R. Pirotta, R. Jeannoud, F. Sandoz, M. Chuard, J. Zwahlen, C. Cordoz, D. Besançon.

Mentions: 6 élèves obtiennent une mention de 1er degré; 47 élèves obtiennent une mention de 2me degré.

Accrochage

Un accrochage entre deux voitures s'est produit hier, à 12 h. 40, à la bifurcation des rues du Bassin et Saint-Maurice. Dégâts matériels.

Renversé par une moto

Hier à 12 h., un enfant, a été renversé par une moto, à l'Écluse. Par chance, il n'a pas été blessé. La police a procédé aux constatations d'usage.

Rédacteur responsable: R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

ALORS QUELLE SE RENDAIT À L'ÉCOLE

Une fillette assaillie au chemin de l'Orée

Une écharpe trouvée sur les lieux permettra-t-elle de retrouver l'odieux agresseur qui a pris la fuite?

La police de sûreté nous communique:

Mardi 4 mai, à 7 h. 45, une agression a été commise sur une fillette de 12 ans, la petite Ch. R., qui se rendait à l'école de la Coudre depuis Fontaine-André en empruntant le chemin de l'Orée. A la hauteur des cibles, elle fut interpellée par un individu qui la saisit à bras-le-corps et tenta de l'entraîner dans la forêt. La fillette fit résistance et cria, puis finalement réussit à s'enfuir bien que l'individu ait essayé de la bâillonner avec une écharpe qui est restée sur place.

La jeune R. a été blessée au visage et aux jambes par son agresseur qui la frappa à coups de poing. L'inconnu recherché correspond au signalement suivant: 20 ans en-

viron, taille 170 cm. environ, corpulence mince, cheveux clairs, yeux bleus, portait un pantalon bleu, très probablement une «salopette» et un chapeau gris porté légèrement sur l'arrière de la tête. Parle français.

L'écharpe abandonnée par l'agresseur est en laine bleu turquoise (passée). Elle est frangée aux deux extrémités sur 3 cm., largeur 21 centimètres sur 1 m. 10 de longueur. Il s'agit d'une écharpe très usagée, tricôtée à la machine, qui a été passablement portée et qui présente dans son milieu de nombreux plis malpropres laissés par l'usage. Cet objet peut être vu à la police de sûreté de Neuchâtel, où toutes les personnes qui pourraient donner des renseignements au sujet de cette affaire sont priées de s'adresser. Téléphone 5 69 55.

A la Cour de cassation pénale

Un jugement cassé dans l'affaire Mühlematter

La Cour de cassation pénale a siégé hier après-midi au château. Elle était composée de MM. P.-R. Rossel, président, E. Piaget, R. Ramsayer, A. Girot et J. Hirsch, conseillers, M. A. Fasnacht, commis, fonctionnaire comme greffier.

La Cour a examiné douze pourvois. Elle n'a cassé qu'un jugement, celui du tribunal de police du Locle du 7 décembre 1953, libérant J. M. de Cortaillod, prévenu d'infraction à l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires. Le pourvoi en l'espèce avait été déposé par le ministère public fédéral.

Cette cause occupe la justice depuis 1950. Le 19 juillet de cette année, le tribunal de police de Boudry condamnait J. M. à 10 jours d'emprisonnement avec sursis et 2500 fr. d'amende pour avoir mis en vente des vins sous des dénominations inexacts. Sur quatre chefs d'accusation, le tribunal en avait retenu trois. L'année dernière J. M. faisait une demande de révision à la Cour de cassation pénale, laquelle cassa le jugement de 1950 pour un des chefs d'accusation et renvoya la cause devant le tribunal de police du Locle. Celui-ci, enfin, le 17 décembre 1953, examinait de nouveau tous les chefs d'accusation et concluait à la libération de M., estimant que certaines infractions étaient prescrites et d'autres douteuses.

Le ministère public fédéral, dans son pourvoi, combattait l'interprétation du tribunal concernant deux infractions. La Cour n'a cependant pas abordé le fond et s'est occupée essentiellement de savoir si le tribunal du Locle avait outrepassé

sa compétence en reprenant l'examen de la cause entière. La Cour a estimé à l'unanimité que c'était le cas et a cassé le jugement et renvoyé la cause de nouveau au tribunal de police du Locle, l'invitant à se prononcer sur la seule infraction qui avait motivé l'annulation du jugement du tribunal de police de Boudry, ce jugement restant en force pour les autres infractions.

E. H., de nationalité tchèque, avait été condamné le 8 mars 1954 par le tribunal de police de Neuchâtel à 30 jours d'emprisonnement avec sursis pour avoir contrevenu à l'arrêté du Conseil fédéral sur le commerce de matériel de guerre. H., prétendant être mandaté par une usine du Locle, avait fait des offres pour une fusée d'obus à la légation de Tchécoslovaquie à Berne et à l'attaché militaire de la légation des Etats-Unis.

H. a recouru contre ce jugement en soutenant qu'il y avait eu délit impossible, puisque la maison locale a soutenu qu'elle ne lui avait confié aucun mandat. La Cour a estimé que la preuve n'avait pas été rapportée que le délit fût impossible. D'ailleurs, la jurisprudence veut que les conditions soient telles que le délit soit absolument impossible. Or, en l'espèce, H. avait reçu une commission dans l'affaire avec les Tchécoslovaques et si l'affaire avec les Etats-Unis avait été conclue, on peut supposer que la maison locale aurait reconnu H. comme son représentant.

Un conseiller s'est demandé si H., petit cordonnier de son métier, connaissait l'existence de l'arrêté du Conseil fédéral. Il en doute. Est-ce que l'usine locale l'avait même renseigné à ce sujet? Le conseiller est d'avis que pour cette raison le jugement devrait être cassé.

Finalement, la Cour a rejeté le pourvoi par 4 voix contre une, en mettant un émolument de 50 fr. à la charge du recourant.

La Cour a complété un jugement du tribunal de police de la Chaux-de-Fonds condamnant S. à 5 jours d'emprisonnement avec sursis pour diffamation. Les deux plaignants s'étaient pourvus en cassation parce que le juge ne s'était pas prononcé sur la demande d'indemnité de dépense déposée par elles-mêmes.

La Cour a constaté que c'était un devoir pour le tribunal de prendre une décision, mais comme la Cour peut se prononcer elle-même à ce sujet, elle repoussa la demande d'indemnité, ne voyant pas l'utilité pour les plaignants d'avoir constitué un mandataire. L'indemnité de dépense de la partie civile n'est allouée que s'il existe des motifs absolument justifiés.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Un ouvrier mortellement blessé

(c) Mercredi après-midi, un ouvrier occupé sur le toit d'une maison en construction à Mache, lança une poutre qu'un autre ouvrier, passant justement près du bâtiment, reçut à la tête.

La malheureuse victime de ce geste irréfléchi, grièvement blessé, fut transportée à l'hôpital où elle succomba peu après des suites d'une fracture du crâne. Il s'agit de M. Fritz Nageli, de Madretsch, né en 1921, père de trois enfants.

Les listes électorales douteuses n'ont pas encore été annulées

Il est même possible qu'elles ne le soient pas

Notre correspondant de Bienne nous écrit:

Le Conseil d'Etat bernois n'a pas annulé les listes du parti chrétien-social et de l'Alliance des indépendants, comme l'annonçait hier le communiqué de l'A.T.S. que nous avons publié. Il n'aurait d'ailleurs pas été habile de le faire, cette décision étant du ressort du Grand Conseil. Le Conseil exécutif fait une enquête et formule une proposition à l'intention du Grand Conseil. Ce dernier ne se prononcera en définitive qu'après avoir entendu le rapport de sa commission de validation.

Rétablissons donc les faits. Les chrétiens sociaux et les indépendants avaient fait imprimer des listes sur lesquelles l'ordre des candidats différait de celui des «propositions électorales». Or, le règlement cantonal des élections précise, en son article 11, que les bulletins imprimés doivent être exactement identiques aux propositions électorales. Et la pratique qui règne depuis longtemps réclame que l'on annule toute liste qui n'est pas absolument conforme aux prescriptions en la matière.

Le but de l'article 11 tend spécialement à empêcher toute manœuvre illicite à l'intérieur d'un parti, de protéger celui-ci contre les agissements d'un groupe dissident qui tenterait de faire passer sa liste particulière comme émanant du parti même.

Il doit rendre impossible, en général, toute machination de dernière heure.

Mais à côté de l'article 11, une autre disposition de la loi accorde au bureau de vote la compétence de se prononcer au sujet de la validation d'une liste ou d'un bulletin.

Usant de ce droit, le bureau de vote a décidé dimanche, par 133 voix contre 32 de valider les bulletins en question. Il n'existait en effet qu'un vice de forme, car les responsables des partis en cause n'ont pas cherché à tromper l'électeur d'une manière ou d'une autre. Il n'y eut aucune intention répréhensible, aucune fraude électorale.

Il faut donc espérer qu'à la chancellerie cantonale on s'arrêtera à une interprétation extensive du fameux article 11.

En résumé, et pour rétablir les faits, précisons que le Conseil exécutif a ordonné une enquête que le chancelier d'Etat, M. Schneider, dirigera aujourd'hui même à Bienne, dans l'ancienne salle du Conseil municipal.

Il ne reste donc qu'à attendre ce qui en résultera.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en quatrième page.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS Une fillette tombe d'une fenêtre

(c) Mercredi après-midi, une fillette de 10 ans, est tombée d'une fenêtre à la rue des Granges 14, d'une hauteur de 5 mètres, et est venue choir sur le pavé de l'entrée principale. Elle souffrit d'une forte commotion et de plaies au visage.

En compagnie d'une sœur moins âgée, elle avait trompé la surveillance de sa mère qui se trouvait à la cuisine et avait ouvert la fenêtre de la chambre où elle se trouvait. L'accident est dû à un faux mouvement.

Noces de diamant

(c) M. et Mme Alcide Brandt-Diaco, âgés de 79 et 78 ans, domiciliés à la Chaux-de-Fonds, à la rue de la Paix 71, ont fêté mercredi leurs noces de diamant.

Disparition de deux cafés et érection d'une nouvelle tour

(c) L'immeuble qui abrite le petit café des Terreaux vient d'être démolie pour permettre l'élargissement de la rue du Versois, à un endroit où la circulation est devenue dangereuse par suite de la mauvaise visibilité.

Ces jours, l'immeuble du café des Chaumins de fer, à la rue Jaquet-Droz 58, est également en voie de démolition. Sur son emplacement sera érigée une tour de 22 étages, qui sera appelée «Tour de la gare».

LE LOCLE Un départ

(c) Appelé aux fonctions de professeur de gymnastique à l'école de commerce de Neuchâtel, M. Paul Steiner a adressé sa démission à la commission scolaire du Locle qui l'a acceptée avec regret au cours de sa séance de jeudi soir.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Les travaux du Grand Conseil

Le Grand Conseil fribourgeois maintient à la suite d'une intervention de M. Henri Noël et de plusieurs députés de tous les groupes et d'associations économiques, a décidé de protester énergiquement contre la décision du Conseil fédéral de réduire le prix du lait payé aux producteurs.

Les députés ont voté l'entrée en matière sur les comptes d'Etat de l'année dernière qui se soldent par un déficit de 316.000 fr. sur 43.110.000 fr. de dépenses. Les contribuables ont versé 15 millions comme fiscalités directes et indirectes.

Madame Henri Jaquenoud-Hirschy, ses enfants et petite-fille, à Londres, à Paris et à Neuchâtel;

Madame veuve Henri Jaquenoud-Isor, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel;

ainsi que les familles parentes et alliées, à Neuchâtel, à Genève et à Lausanne.

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Henri JAQUENOUD

leur cher et regretté époux, père, grand-père, fils, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui ce jour dans sa 55me année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

Neuchâtel, le 4 mai 1954.
(rue du Château 10)

Venez à moi, vous qui êtes travaillés et chargés, et je vous soulagerai.

Matt. 11:28.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu vendredi 7 mai, à 13 heures.

Culte pour la famille, dans la plus stricte intimité, au domicile, à 12 h. 30. Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

La direction et le personnel des Services industriels ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Henri JAQUENOUD

sous-contremaître au Service des eaux, survenu le 4 mai 1954, après une pénible maladie.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

Le comité de la Société des Troupes de forteresse, section neuchâtelaise, et les très pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur camarade et ami

Henri JAQUENOUD

membre actif.

L'inhumation, à laquelle ils sont conviés à assister, aura lieu au cimetière de Beaugard vendredi 7 mai, à 13 h.

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai.

Matthieu 11:28.

Les parents, amis et connaissances de

Mademoiselle Hélène PAYOT

font part de son décès survenu le 2 mai, à l'âge de 79 ans.

L'enterrement a eu lieu mercredi 5 mai 1954, à Corcelles.

Corcelles, avenue Soguel 6.

Heureux les miséricordieux, ils obtiendront miséricorde.

Dieu lui-même a dit: «Je ne te laisserai point, je ne t'abandonnerai point.»

Hébreux 13:5.

NOS REPORTAGES

Quand les nains de la montagne se modernisent

Connaissez-vous la chanson des petits nains de la montagne «qui font toute la besogne pendant que dorment les bergers»?

On me la chantait souvent quand j'étais petite et je rêvais d'un adorable nain, coiffé de rouge, qui aurait appris mes devoirs scolaires pendant la nuit. Et ma mère, qui était vague turbulente fillette, n'était pas sans songer aussi parfois au bienfait qu'il y aurait à cacher sous notre toit les gnomes aimables de la chanson.

Maintenant, le rêve est devenu réalité. Il s'est concrétisé sous la forme d'accortes jeunes filles ou femmes, excellentement préparées à leur tâche qui est d'aider, voire de remplacer la mère de famille surmenée, malade, alitée ou à l'hôpital.

Pouvoir se mettre au lit sans soucis

On sait combien difficilement on convainc une mère de s'aliter. Le rhume a beau être violent, la migraine insupportable, le foie capricieux, la toux déchirante, la fièvre insistante, elle s'entêtera à dire que ce n'est qu'un bobo qui passera d'autant plus vite qu'elle lui accordera peu d'attention. Elle sait bien que, couchée, elle n'en aura pas moins tout le souci de la maisonnée. Elle se fatiguera plus à expliquer la façon de faire le ménage et la cuisine à des enfants et à un mari pourtant pleins de bonne volonté qu'à la faire elle-même. Il y a même bien des mamans que le simple fait de sentir leur ménage en déroute rendra plus malades que de se relever et de s'en occuper.

De convalescence, il n'en faut pas parler!

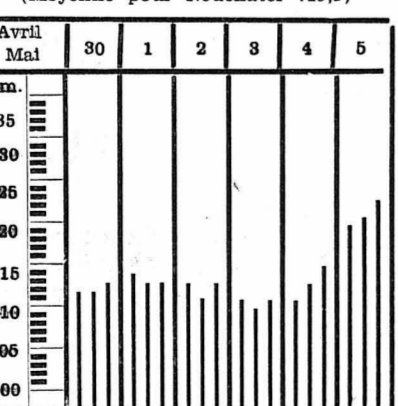
Il y a aussi les cas où la mère doit aller à l'hôpital en laissant toute sa famille à l'abandon. Les bonnes tantes prêtes à venir reprendre la garde du foyer se font rares et c'est dans l'inquiétude que la mère de famille subit un traitement parfois délicat ou met au monde un bébé qui a besoin pourtant de calme et de paix.

On le voit, une mère ne pouvait guère se soigner sans être accablée de soucis, ce qui nuisait à sa guérison. En outre, à sa sortie de l'hôpital, elle retrouvait un ménage en désordre, des piles de raccommodage, une lessive à faire, et les bienfaits du repos forcé étaient vite perdus.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 5 mai. — Température: moyenne: 8,8; min.: 4,5; max.: 12,4. Baromètre: moyenne: 721,4. Vent dominant: direction: nord-nord-est; force: modéré à fort de 14 h. à 20 h. 30. Etat du ciel: très nuageux à couvert pendant la journée, clair le soir.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac du 4 mai, à 7 h.: 429,39
Niveau du lac du 5 mai, à 7 h.: 429,39

Prévisions du temps, — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: temps variable. Jeudi matin, partiellement ensoleillé, plus tard très nuageux à couvert et quelques précipitations. Température en légère hausse, surtout en montagne; neige au-dessus de 1500-2000 m. Vents tout d'abord faibles, ensuite modérés du secteur ouest à nord-ouest.

D'autre part, une femme a parfois des périodes où elle est particulièrement fatiguée. Il n'était pas pour autant question pour elle de prendre quelque repos. Il y avait toute la famille à soigner, à nourrir, à entourer.

Le travail d'une aide familiale

Au vu de ce qui précède, on comprendra combien était nécessaire la création du Service d'aide familiale qui fonctionne depuis quelque trois ans dans notre canton. Il existait en Suisse allemande depuis une trentaine d'années.

Il y a, dans chaque localité du canton, une représentante du Service d'aide familiale à laquelle peut s'adresser la mère de famille malade ou surmenée. Elle transmet alors la demande au Service d'aide familiale du district qui, après une brève enquête pour savoir si l'aide est nécessaire et dans quel milieu familial elle sera placée, envoie celle qui l'on a convenu d'appeler «aide familiale».

Le travail de celle-ci consiste à remplacer la mère de famille dont on a assez dit que, pour l'être véritablement, il fallait connaître presque tous les métiers.

Elle devra s'occuper de l'entretien du ménage, des bêtes et des enfants, des repas, des raccommodages, faire en sorte qu'à son retour ou à son lever, la mère retrouve l'appartement tel qu'elle l'avait laissé. On lui confie souvent la bourse du ménage et

VIGNOBLE

PESEUX

Accident de travail

Hier matin, peu avant 10 h., un ouvrier italien, M. Guido Bertucelli, né en 1903, a été renversé par une benne sur un chantier. Souffrant d'une fracture à la jambe droite, il a été transporté à l'hôpital des Cadolles.

AREUSE

Un enfant tombe d'une auto

Mardi à 18 heures, un enfant de huit ans, le petit Pierre-André Steiner, de Bevaix, est tombé, entre Colombier et Areuse, de l'auto conduite par sa mère. La portière n'était pas bien fermée et s'ouvrit sous la pression du vent. L'enfant essaya de la retenir, mais en vain, et fut précipité sur la chaussée. Souffrant d'une fracture à un bras, il a été transporté à l'hôpital des Cadolles.

MARIN-ÉPAGNIER

Nouveau conseiller général

(c) Le Conseil communal a proclamé élu conseiller général M. Etienne Veluzat, présenté par le parti libéral, en remplacement de M. Roger Botteron, démissionnaire, par suite de départ de la localité.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Le premier autobus du R.V.T. est arrivé hier

(c) Le premier des deux autobus commandés par le R.V.T. est arrivé mercredi au dépôt de Fleurier. Le second véhicule sera là incessamment.

Les nouveaux autobus seront officiellement présentés au conseil d'administration de la compagnie vendredi de la semaine prochaine.

Ces autobus, d'une ligne harmonieuse, d'une couleur agréable, sont, en outre, dotés du confort le plus moderne. Ils commenceront leur service le 23 mai, date de l'introduction du nouvel horaire. Ils seront, en semaine, affectés au transport des voyageurs sur Saint-Sulpice et, partiellement, sur Buttet.

La partie nord du dépôt des locomotives à la rue Daniel-Jeanrichard a été aménagée en garage pour abriter les deux nouveaux véhicules ainsi que l'autobus sur lequel les agents de la compagnie ont fait leur apprentissage de conducteurs, car qui, précédemment utilisé par la Compagnie des transports du Val-de-Ruz, appartient maintenant au R.V.T.

elle doit pouvoir administrer le budget de la famille.

Presque toujours, on lui demande conseil, on lui fait des confidences. Elle doit répondre avec discernement et savoir être parfaitement discrète. Elle essaiera d'enseigner l'économie à une mère trop prodigue, l'ordre à des enfants indisciplinés. Mais, avant tout, elle ne doit pas oublier qu'elle n